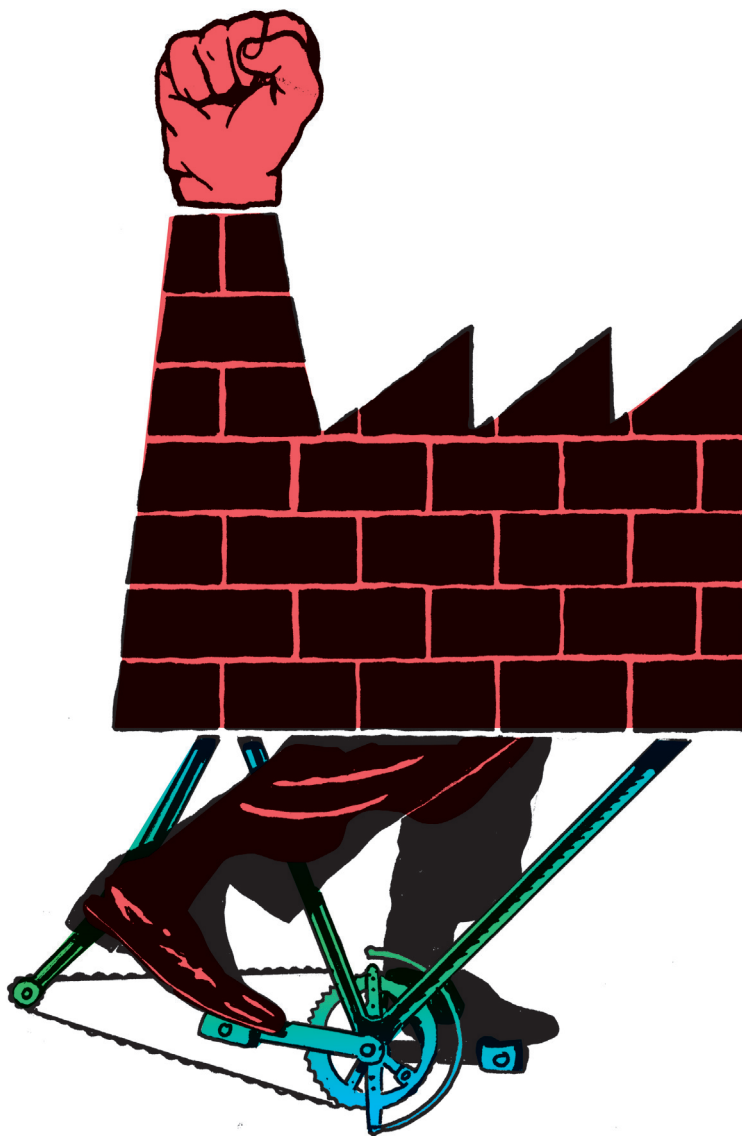


UN MILLION D'EMPLOIS POUR LE CLIMAT



Ce rapport est publié par des membres de la Plateforme emplois-climat, lieu ouvert d'échange, de débat et de propositions sur les sujets liant les enjeux de la transition écologique avec ceux de l'emploi, de la reconversion et de la formation. Elle rassemble des syndicats et des associations environnementales, sociales et d'éducation populaire. Avec ce rapport la Plateforme emplois-climat souhaite mettre en débat une proposition de création d'un million d'emplois pour le climat qui permet de lier ces deux transitions "sociale et écologique".



avec le soutien de
la Ligue des droits de l'Homme



Introduction

page 5

Partie 1

Bifurquer vers les sociétés du XXI^e siècle

L'urgence d'action est là !

page 8

Partie 2

Un million d'emplois à créer, c'est nécessaire

Pour combattre la crise et accélérer la transition écologique !

page 17

Partie 3

C'est possible : les ressources mobilisables

Ce n'est pas l'argent qui manque mais la volonté politique !

page 29

Conclusion

page 37

Annexe

page 38

Résumé

page 44

Coordination : **Didier Aubé, Meike Fink, Jeanne Planche et Julien Rivoire**

Nous remercions les nombreux contributeurs et contributrices des différentes associations.

Maquette express : **Stéphane Dupont**

Illustration express : **Stéphane Trapier**

Décembre 2016

Cette publication a été réalisée avec le soutien de la Heinrich Böll Stiftung France

 **HEINRICH BÖLL STIFTUNG
FRANCE**

**“Si nous conjugons justice sociale et action pour le climat,
les gens se battront pour cet avenir”**

Naomi Klein, Paris, avril 2015

Introduction

Traduire en actes les engagements de l'Accord de Paris

Les chefs d'Etat et de gouvernement du monde entier se sont engagés lors de la COP21 à tout mettre en œuvre pour contenir le réchauffement climatique mondial largement en dessous de 2°C, et même, idéalement, en dessous de 1,5°C, pour éviter des impacts dangereux des changements climatiques. Cet engagement ne fait que souligner l'urgence d'une transition écologique qui nécessite de sortir du productivisme, de repenser le système productif et donc le travail et les emplois afférents.

L'Accord de Paris, signé en décembre 2015 et entré en vigueur en novembre 2016, l'affirme dans son préambule : la lutte contre le réchauffement climatique doit tenir compte "des impératifs d'une transition juste pour la population active et de la création d'emplois décents et de qualité conformément aux priorités de développement définies au niveau national". La réflexion sur le travail et l'emploi est en effet cruciale pour accélérer la lutte contre les changements climatiques, permettre une transition juste et créatrice d'activités qui donneront du sens au travail nécessaire pour l'accomplir.

Et cela d'autant plus que dans son rapport de 2006, Nicholas Stern, ancien responsable de la Banque mondiale, avait souligné que le réchauffement climatique pourrait coûter jusqu'à 5 500 milliards d'euros et détruire des dizaines de millions d'emplois si les gouvernements ne prennent pas des mesures radicales. En évoquant un coût supérieur à celui des deux guerres mondiales et à celui de la Grande Dépression de 1929, l'étude visait à montrer qu'il valait mieux, du point de vue de l'économie mondiale, agir pour le climat que rester inactif.

Un an après la signature de l'Accord de Paris, il est temps de s'interroger sur la manière de traduire ces engagements en actes. D'autant plus que la COP 22 aurait dû être celle de l'action et de la mise en œuvre de l'accord de Paris. Au lieu de cela, les Etats sont venus pour la plupart les mains vides, les processus de financement sont restés à l'état de promesses et l'élection de Trump sonne le retour des climato-sceptiques.

La France est loin de montrer l'exemple malgré la publication de la loi relative à la transition énergétique qui manque d'ambition et de clarté dans sa mise en œuvre. Quant aux propositions législatives de la Commission européenne concernant les objectifs climat-énergie 2030, présentées le 30 novembre 2016, elles sont en régression. La dynamique pour la transition écologique reste à construire.

Des effets positifs pour l'emploi

Les actions en faveur de la lutte contre les changements climatiques sont trop souvent perçues comme contradictoires avec les objectifs de création d'emplois et de justice sociale. Or, en France, de nombreuses études¹ récentes ont montré l'effet positif pour l'emploi que l'on peut attendre de la mise en œuvre de politiques de transition écologique. Elles montrent que certains secteurs d'activités profitent largement de leurs dynamiques tandis que d'autres vont perdre des emplois. Reconvertir ceux en perte de vitesse, permettre aux salarié.e.s de se former et orienter les efforts de formation initiale et continue vers les secteurs porteurs est donc un enjeu central de la transition écologique juste.

¹ Philippe Quirion (2013) "Evaluation du scénario négaWatt : 632 000 emploi net en 2030"

Philippe Quirion (2015) "Evaluation du scénario Afterres 148 000 emploi net en 2050" ;

Ademe (2016) "Analyse de l'étude 100% ENR électrique : 896 000 emplois en 2050" Virage énergie NPdC (2016)

"Impacts de la transition énergétique et sociétale sur l'emploi" : 67 000 emplois en 2050" ;

Bizi (2015) "Demain, 10 000 emplois climatiques en pays basque Nord : 10 000 emplois en 2030"

Un rapport qui appelle à l'action

Compte-tenu de l'accroissement important du nombre de chômeurs, de la montée des inégalités et de la précarité sociale, l'une des priorités politiques devrait être de lutter contre les injustices sociales, de favoriser la création d'emploi et de combattre la dégradation de l'environnement dont les changements climatiques sont parmi les expressions les plus dramatiques. La création de centaines de milliers d'emplois utiles peut à la fois contribuer à répondre à des besoins sociaux et écologiques évidents et urgents, à réduire les inégalités, l'insécurité sociale et le chômage tout en atténuant au maximum la crise écologique. Ce rapport montre qu'une transition écologique riche en emplois de bonne qualité est possible et finançable : la longue liste des niches fiscales défavorables à la transition écologique et la perte de recettes due à la fraude et à l'évasion fiscale sont les gisements qu'il faut exploiter pour la financer en complément de la nécessaire reprise en main du crédit. Il met en évidence que les opérations de reconversion industrielle peuvent aboutir à autre chose que des délocalisations ou des effets agissant au détriment des salarié.e.s actuellement en poste.

Nous appelons donc dès maintenant à des investissements publics et des politiques orientant les secteurs privés et la formation vers la création d'un million d'emplois additionnels dans des secteurs que nous considérons cruciaux : énergies renouvelables, rénovation des bâtiments, auto-rénovation accompagnée, identification et accompagnement des ménages en précarité énergétique, agro-écologie, infrastructures de transport durable, recyclage, réparation et réutilisation, accompagnement des PME/TPE et des collectivités dans l'application des politiques de la transition écologique, éducation aux enjeux de la transition écologique, adaptation aux effets du réchauffement climatique, etc. De tels investissements, possibles et finançables, permettront d'accélérer la transition écologique, de l'inscrire dans les territoires, de développer des filières du futur et de créer des nouvelles activités.

Au-delà des emplois directement liés à la transition écologique, il est nécessaire de répondre aux besoins d'activités de services en lien avec la qualité de vie individuelle et collective qui sous-tend la transition écologique et qui sont génératrices d'emploi.

Notre proposition de création d'un million d'emplois net est déclinée par secteurs d'activité et mise en relation avec des besoins financiers pour créer des emplois additionnels.

Cette proposition est accompagnée de 7 mesures et orientations qui la rendent opérationnelle :

1. Créer 250 000 emplois aidés labellisés "transition écologique"
2. Créer 100 000 emplois "transition écologique" dans le service public
3. Investir dans les secteurs privés de la transition écologique pour créer 650 000 emplois
4. Résoudre l'opposition entre protection du climat et perte d'emplois dans les secteurs fragilisés par une reconversion qui doit être anticipée et territorialisée et une offre de formation adaptée
5. Assurer la qualité et la protection sociale des emplois de la transition écologique
6. Lancer des changements structurels pour adapter les emplois au cadre de la transition écologique
7. Conditionner les dispositifs de soutien au secteur privé à la création d'emplois de qualité en particulier dans des secteurs de la transition écologique

Les dépenses et investissements publics et privés nécessaires pour réussir ce pari se chiffrent à 105 Md€ par an en rythme de croisière. Comme nous le démontrons dans le dernier chapitre du rapport ce n'est ni l'activité, ni l'argent qui manquent mais la volonté politique !

One million climate jobs
une campagne mondiale initiée au Royaume-Uni

“Un million d'emplois climatiques”, c'est le titre d'un rapport publié en 2014 sous l'égide du mouvement citoyen *Campaign Against Climate Change*. Se plaçant dans une perspective de 20 ans, le scénario prévoit pour le Royaume-Uni : une réduction de 86 % des émissions de CO₂, l'embauche en une année d'un million de personnes dans des emplois stables correctement rémunérés, au sein d'un “service national du climat” et la création de 500 000 emplois induits des activités de ce vaste service public. Ce travail vise à convaincre qu'une action résolue en matière de climat créera beaucoup plus d'emplois que la reconversion du secteur industriel n'en détruira. Les promoteurs de cette campagne proposent notamment que les salarié.e.s des secteurs qui doivent être reconvertis soient assuré.e.s de conserver un emploi.

Combien cela coûterait-il ? Les auteurs aboutissent à un montant net assez faible de 24 Md€ par an pendant 20 ans (soit 0,9% de PIB).

Comment financer ce programme ambitieux ? Ce ne sont pas les solutions qui manquent. Les auteurs énumèrent toute une série de possibilités, dont la création monétaire par la banque centrale, laquelle a continué en 2015 à injecter dans les circuits financiers 75 Md£ par an en *quantitative easing*². Les deux autres postes les plus importants concernent la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale.

La campagne *One million climate jobs* est aujourd'hui investie par des acteurs associatifs et syndicaux dans plus de cinq pays : le Canada, l'Afrique du Sud, la Norvège, l'Etat de New York, la Grande-Bretagne et le Portugal. Rendre désirable la lutte contre les dérèglements climatiques en termes de créations d'emplois et construire des alliances fortes entre les organisations écologistes et les syndicats, est donc l'objectif affiché de la campagne *One million climate jobs*.

Avec ce rapport montrant qu'il est possible de créer un million d'emplois en France dans un contexte de transition écologique, nos organisations rejoignent l'esprit de ce mouvement international.

² Quantitative easing désigne un type de politique monétaire dit “non conventionnel” consistant pour une banque centrale à racheter massivement des titres de dettes aux acteurs financiers, notamment des bons du trésor ou des obligations d'entreprise.

Partie 1

Bifurquer vers les sociétés du XXI^e siècle L'urgence d'action est là!

En décembre 2015, les Etats réunis lors de la COP21 se sont engagés à maintenir le réchauffement global sous la barre des 2°C en signant l'Accord de Paris. Il est maintenant entré en vigueur et le temps d'un renforcement des actions climatiques est venu car en l'état, les engagements des pays nous mènent toujours vers un réchauffement supérieur à 3°C par rapport à la période préindustrielle. L'urgence est d'autant plus grande au regard de l'immobilisme dont ont fait preuve les Etats à la COP 22 qui s'est tenue à Marrakech en novembre 2016.

1. Un contexte marqué par la nécessité de lutter contre les changements climatiques

Les leviers d'action sont nombreux. Environ les trois quarts du réchauffement climatique de la planète sont directement causés par l'utilisation de combustibles fossiles tels que le charbon, le pétrole et le gaz. Pour tenir l'objectif et rester en dessous d'une augmentation de 2°C, il ne faut pas émettre plus de 565 gigatonnes cumulées de CO₂ dans l'atmosphère par la combustion d'énergies fossiles d'ici à 2050. Or les gisements actuellement exploités ou en passe de l'être représentent cinq fois plus d'émissions potentielles que ce "budget carbone" disponible. Autrement dit, cela signifie laisser jusqu'à 80 % des réserves de charbon, de gaz et de pétrole dans le sous-sol et immédiatement geler tous les projets d'exploration et d'exploitation de nouveaux gisements³.

Afin d'atténuer les changements climatiques, il apparaît nécessaire de planifier et organiser une sortie progressive de l'utilisation de ces combustibles. Désinvestir massivement du secteur pour financer des politiques climatiques ambitieuses, tout en assurant la pérennité des emplois et des acquis sociaux des salarié.e.s concerné.e.s, devrait être la pierre angulaire des plans climatiques à 2050 que les Etats devraient mettre sur pied afin d'indiquer clairement la feuille de route à suivre et ainsi sécuriser ce processus de transition. Notons ici que les pays du G7, dont la France, se sont engagés à publier bien avant 2020 une stratégie de faibles émissions de gaz à effet de serre (GES) pour le milieu du siècle.

Si la réduction de consommation d'énergies fossiles est le principal levier de réduction des émissions de gaz à effet de serre, ce serait une erreur fatale de promouvoir l'énergie nucléaire comme solution climatique. A la promotion de l'atome comme seule énergie "non carbonée" massivement disponible répond notamment la mise en avant de risques inacceptables. D'autres arguments, comme le coût des réacteurs qui augmente par rapport aux énergies renouvelables en baisse constante et le frein que cette énergie représente pour la mise en œuvre des politiques d'efficacité énergétique, s'opposent également à cette vision.⁴

La transition écologique, défendue ici, demande donc une sortie à la fois des énergies fossiles et fissiles tout en assurant cependant que les salarié.e.s de ces secteurs ne deviennent pas des "chômeurs écologiques" mais profitent des opportunités d'emplois qu'elle crée dans d'autres secteurs. L'anticipation et la bonne gestion des reconversions sont donc la clé de la réussite sociale de la transition écologique !

³ La publication récente du rapport "The sky's limit" par Oil Change International[2] réactualise les précédents calculs en les affinant : les puits de pétrole et de gaz ainsi que les mines de charbon actuellement exploités suffisent pour générer un réchauffement climatique supérieur à 2 °C. Plus précisément encore, les seules réserves de pétrole et de gaz – sans charbon donc – actuellement exploitées conduisent à un réchauffement climatique supérieur à 1,5 °C. Pour Stephen Kretzmann, directeur d'Oil Change International, le constat clinique est sans appel : "si le monde veut vraiment tenir les objectifs fixés à Paris, les gouvernements doivent mettre un terme à l'expansion de l'industrie des énergies fossiles". <http://priceofoil.org/2016/09/22/the-skys-limit-report/>

⁴ Les Amis de la Terre, la Fondation Heinrich Böll, France Nature Environnement, Greenpeace, le Réseau Action Climat, Réseau Sortir du Nucléaire, Wise Amsterdam (2015) "L'option nucléaire contre le changement climatique Risques associés, limites et frein aux alternatives", Wise Paris

Pour qu'une telle transition soit un succès, il est également nécessaire de faire décroître, en valeur absolue, la quantité de matières premières et d'énergie consommées, par l'intermédiaire de politiques d'efficacité et de sobriété. Ceci en conservant ou en ayant pour objectif d'atteindre un niveau de confort acceptable, et par l'utilisation de technologies appropriées, notamment low-tech, moins consommatrices⁵. Pour avancer vers la sortie des énergies fossiles, réduire les consommations énergétiques est en effet la clef, afin de pouvoir fournir les besoins restants par l'utilisation des énergies renouvelables. Par contre ce serait une erreur fatale que de développer la production d'agro-carburants qui représente une fausse solution climatique. Le bilan de gaz à effet de serre n'est pas toujours efficient et les sols dédiés entrent en concurrence avec la terre nourricière⁶. Leur production intensive peut diminuer la durabilité des sols qui leur sont dédiés.

Plusieurs études montrent qu'il est possible de vivre dans un environnement énergétique 100% renouvelable à un prix abordable⁷. La réduction des consommations énergétiques passe par isoler les logements, utiliser de façon accrue les transports collectifs ou les modes actifs comme le vélo, et, plus largement, par la transformation des modes de consommation et du modèle industriel.

Environ un quart de l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre provient de l'agriculture et de l'utilisation des terres agricoles. Cependant il n'y a pas une seule forme d'agriculture :

- une agriculture intensive qui est responsable d'une grande partie des émissions de gaz à effet de serre, du fait de ses pratiques : élevages hors sol, usines plutôt que des fermes, grande consommation de foncier, d'eau, ... Elle est actuellement favorisée par les choix politiques et elle occupe pratiquement tout l'espace agricole en détruisant un maximum d'emplois.
- une agriculture paysanne, durable, économe, autonome, résiliente, qui d'une part crée de la valeur ajoutée et de l'emploi et d'autre part respecte l'environnement (moins d'intrants, moins de changement d'affectation des sols, moins de gaz à effet de serre, moins d'utilisation d'énergie fossile...)

La réorientation des politiques agricoles vers ce deuxième modèle est une priorité qui permettra très rapidement d'opérer une transition pour réduire les intrants et les impacts de l'agriculture. Ainsi les paysans participeront pleinement à l'atténuation des changements climatiques tout en nourrissant l'humanité.

Cette transformation des pratiques agricoles doit s'accompagner obligatoirement d'une évolution de nos modes alimentaires largement contributeurs aux changements climatiques, notamment d'une division par deux de notre consommation de viande en France⁸.

2. La question de l'emploi au cœur d'une crise sociale sans précédent

Aujourd'hui un peu plus de 200 millions de personnes sont sans emploi dans le monde⁹, tandis que des centaines de millions sont sous-employées dans des exploitations agricoles ou des emplois précaires et non durables.

⁵ Bihouix, "Du mythe de la croissance "verte" à un monde post-croissance" in Crime climatique stop, Paris, Seuil, 2014 et "Mieux vivre en Nord-Pas-de-Calais : pour un virage énergétique et des transformations sociétales"

⁶ Transport and Environment (2016) "Globiom: the basis for biofuel policy post-2020" <https://www.transportenvironment.org/press/biodiesel%E2%80%99s-impact-emissions-extra-12m-cars-our-roads-latest-figures-show>

⁷ Lien vers une compilation d'études sur le sujet 100% énergies renouvelables : <http://www.go100re.net/e-library/studies-and-reports/>

⁸ Réseau Action Climat (2015) "Un coup de fourchette pour le climat"

⁹ Rapport OIT (2016) "Transformer l'emploi pour en finir avec la pauvreté - Emploi et questions sociales dans le monde" www.ilo.org/global/research/global-reports/weso/2016-transforming-jobs/lang--fr/index.htm

En France, le taux de chômage officiel (au sens très restrictif du Bureau international du travail - *BIT*) se maintient à un niveau élevé depuis plus de trente ans : entre 7,5 et 10%, avec certains groupes de la société davantage touchés que d'autres (les jeunes de moins de 25 ans non scolarisés par exemple)¹⁰. En incluant les DOM, ce taux s'élève à 10,0 %, en hausse de 0,1 point également au troisième semestre 2016.

Les chiffres de Pôle emploi publiés en septembre 2016 sont encore plus alarmants : 3,8 millions de chômeurs de catégorie A; 5,8 pour les catégories A, B et C¹¹ ; 6,6 millions toutes catégories confondues pour une population active évaluée à 29,5 millions d'individus. Soit un chômage de plus de 12% en catégorie A, de 19% en catégorie A, B et C et de 22% toutes catégories confondues.

En plus, comme le précise un rapport du Centre d'études sur l'emploi¹², "Le développement des formes d'emploi atypiques contribue à rendre de plus en plus poreuses les frontières entre chômage et emploi. Il questionne notre système d'indemnisation du chômage, fondé principalement sur un modèle d'emploi salarié, stable et à plein temps. L'activité réduite s'inscrit dans cette progression." La proportion de demandeurs d'emploi en activité réduite a augmenté de plus de 80% depuis la crise ouverte en 2008. Fin 2015, plus du tiers des 5,4 millions de demandeurs d'emploi des catégories A,B,C exerçaient une activité réduite.

Globalement en Europe, les politiques d'austérité mises en place depuis la crise de 2008 ont accéléré la hausse du chômage surtout dans les pays les plus touchés par la crise comme la Grèce et l'Espagne. Elles ont également amené à une fragilisation des modèles traditionnels de l'emploi en CDI ainsi que la protection sociale qui l'accompagne.

Ainsi 90% des Français se montrent personnellement préoccupés par la pauvreté et un tiers d'entre eux se sent directement concernés par le risque de devenir pauvre dans les cinq prochaines années¹³.

Enfin, l'extension du numérique¹⁴, facteur de transformation radicale des métiers s'ajoutent aux causes de cette peur généralisée de perdre son emploi dans la course internationale à la production toujours moins chère.

Cette crainte du chômage est de fait un frein important aux transformations rapides qui sont nécessaires pour mettre nos sociétés sur les rails de la transition écologique.¹⁵

¹⁰ Insee "Marché du travail - Séries longues - Mise à jour 2015" : www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=irsocmartra15

¹¹ Les demandeurs d'emploi sont inscrits à Pôle emploi selon 5 catégories : A, B, C, D et E. La répartition permet d'établir une classification selon la disponibilité et d'adapter les offres d'emploi proposées par Pôle emploi.

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), y compris les demandeurs d'emploi en convention de reclassement personnalisé (CRP), en contrat de transition professionnelle (CTP), sans emploi et en contrat de sécurisation professionnelle ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

¹² Sabina Issehnane et al (2016) "Le recours à l'activité réduite : Rapport de recherche - Déterminants et trajectoires des demandeurs d'emploi", CNAM, CEE

¹³ BVA-DREES, 2015 www.bva.fr/fr/sondages/barometre_d_opinion_de_la_drees_sur_la_sante_la_protection_sociale_les_inegalites_et_la_cohesion_sociale.html

¹⁴ Roland Berger Strategy Consultants (2014) "Les classes moyennes face à la transformation digitale – Comment anticiper ? Comment accompagner ?" www.rolandberger.fr/actualites/ACTUALITES/2014-10-27-la-transformation-digitale-classes-moyennes.html

Carl Benedikt Frey, Michael A. Osborne (2013) "The future of employment: how susceptible are jobs to computerisation ?" www.oxfordmartin.ox.ac.uk/downloads/academic/The_Future_of_Employment.pdf

¹⁵ Ademe (2016) "Changer les comportements, faire évoluer les pratiques sociales vers plus de durabilité - L'apport des sciences humaines et sociales pour comprendre et agir" ; Réf. 8752

Il est ainsi crucial de développer des propositions ambitieuses et crédibles pour répondre aux inquiétudes, de proposer de nouvelles formes d'emplois et d'activités de qualité répondant aux besoins sociaux, de dessiner un avenir possible et souhaitable.

Les propositions suivantes ne sont souvent pas nouvelles et nécessitent un profond mouvement au sein de la société pour les rendre plus crédibles. Notre campagne pour les emplois climatiques constitue un point d'appui pour cela.

Réduction du temps de travail

En 2016, 150 personnalités ont signé l'appel "Ensemble, remettons la réduction du temps de travail au cœur du débat public"¹⁶. Réduire le temps de travail, en permettant à la fois d'améliorer les conditions de travail et d'existence de chacun, de réduire les inégalités et, à certaines conditions, de faire reculer massivement le chômage, est en effet un élément essentiel pour un projet de transition sociale et écologique. C'est une composante nécessaire d'une économie post-productiviste. Les "embauches compensatoires" proportionnelles, pour éviter toute intensification du travail doivent notamment permettre une forte diminution du chômage dans le cadre d'une politique de RTT.

L'Etat employeur en dernier ressort

Une autre stratégie de lutte contre le chômage passe par l'emploi public. Le principe central est de placer l'Etat comme "employeur en dernier ressort"¹⁷, c'est-à-dire que l'Etat (ou les collectivités locales territoriales) s'engage à fournir un emploi à tous ceux qui sont prêts à travailler au salaire minimum. Cette approche se situe donc à l'opposé des politiques d'austérité. Les emplois créés pourraient concerner des services riches en emploi, pour effectuer un travail utile pour la collectivité dans des domaines comme l'aide aux personnes âgées, l'amélioration de la vie urbaine (espaces verts, médiation sociale, restauration de bâtiments...), l'environnement, etc.

Il s'agit donc, là encore, d'un mécanisme de création d'emplois qui ne repose pas uniquement sur une rentabilité financière directe. Cette approche permet aussi de contourner les défaillances de la logique économique de court-terme basé sur le seul critère de la rentabilité financière. Investir dans des emplois qui permettent une accélération de la transition écologique par exemple montrera ses bénéfices avant tout dans le futur. Resterait cependant à définir le statut de ces emplois, la nature du contrat et sa durée.

Il est évident que les emplois créés par les politiques de la transition écologique ne pourront pas résoudre à eux seuls les défis des transformations structurelles nécessaires que doit affronter la société française. Mais c'est une des réponses les plus structurantes : il s'agit d'emplois qui représentent une réelle plus-value sociale et écologique, qui protègent nos ressources limitées et valorisent ainsi ceux qui l'exercent.

3. Emplois créés et emplois détruits dans la transition écologique

De nombreuses études (voir en annexe) montrent que les mesures de la transition écologique sont à l'origine d'une création de nouvelles activités de travail et de nouvelles façons de produire et donc de nouveaux emplois. Dans un rapport¹⁸ publié en 2012, l'Organisation Internationale du Travail estimait que "la transition vers l'économie verte pourrait générer jusqu'à 60 millions d'emplois" dans le monde. En 2015, la campagne globale sur les emplois-climat les estime à 120 millions au niveau mondial au cours des vingt prochaines années¹⁹.

¹⁶ http://www.alternatives-economiques.fr/ensemble--remettons-la-reduction-du-temps-de-travail-au-coeur-du-debat-public_fr_art_633_76048.html

¹⁷ Les travaux de Hyman Mynski ; par exemple : (2013) "Ending Poverty: Jobs, Not Welfare"

¹⁸ Voir www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---emp_ent/documents/publication/wcms_181792.pdf

¹⁹ Voir <https://globalclimatejobs.wordpress.com/2015/12/01/campagne-mondiale-pour-les-emplois-climatiques/>

Mode de calcul des emplois créés

Les rapports qui analysent le pouvoir créateur d'emplois de la transition écologique²⁰ utilisent avant tout l'indicateur du "contenu en emplois" des différentes branches concernées par la transition écologique.

Le contenu en emplois d'un secteur s'exprime en nombre d'emplois localisés en France, nécessaires à la production générée par un million d'euros de demande finale adressé à une branche donnée et pour une année donnée²¹ ou par unité d'énergie produite (pour les branches énergétiques). Certaines branches sont amenées à se développer dans le cadre de la transition écologique, d'autres voient leur(s) activité(s) et donc leur contenu en emplois décroître.

On peut également calculer un autre effet sur l'emploi : l'effet induit. En effet, les scénarios (tendancier et transition) n'ont pas les mêmes coûts. Le scénario le plus coûteux aura un effet négatif sur l'emploi induit lié au financement de ce surcoût si l'hypothèse est faite que ce surcoût est payé par les ménages qui réduisent en conséquence leur consommation. Si par contre une bonne partie de la dépense est financée par la création monétaire (le crédit) cet effet peut être évité.²²

En France, le nombre des emplois créés dans les secteurs de la transition écologique continue d'augmenter chaque année. Environ 320 000 personnes travaillent en France dans des métiers directement liés à la mise en œuvre de la transition énergétique.²³

La loi sur la transition énergétique²⁴ votée en 2015 a fixé certains objectifs et les étapes clés de la transition en France : une diminution par deux de la consommation d'énergie en 2050, la diminution de la consommation d'énergies fossiles de 30% en 2030, une limitation de la production d'électricité nucléaire avec un objectif de 50% du mix électrique en 2025, etc. Les mesures politiques et outils financiers nécessaires pour atteindre ces objectifs n'œuvrent ainsi pas seulement en faveur de la protection de notre planète mais doivent favoriser aussi la création "d'emplois climat".

L'article 2 de la loi sur la transition énergétique fixe notamment comme objectif aux politiques de l'énergie de "garantir un haut niveau de protection sociale et de garanties collectives à l'ensemble des personnels des secteurs concernés par la transition énergétique et accompagnent les besoins de formation et les transitions professionnelles". Il est essentiel que cet objectif structure des politiques publiques adaptées afin que la transition énergétique concourt à l'amélioration de la situation des travailleurs concernés.

Plusieurs secteurs d'activités profitent ainsi largement des dynamiques de la transition écologique (rénovation, énergies renouvelables, recyclage etc.). Cependant bien que l'effet "emplois total" de la transition soit positif, certains secteurs vont perdre des emplois. Les secteurs concernés sont notamment ceux qui sont fragilisés par les politiques de la transition écologique comme la mise en place d'une taxe carbone ou de normes d'émissions etc. à cause de leur dépendance aux énergies fossiles. Des secteurs seront amenés à disparaître comme les raffineries et les centrales au charbon, d'autres verront leur production nécessairement baisser - tels qu'une bonne fraction de l'industrie manufacturière qui alimente notre surconsommation -, d'autres secteurs encore devront se transformer, comme le secteur automobile ou l'agriculture industrielle intensive.

²⁰ Philippe Quirion (2013) "Evaluation du scénario négaWatt : 632.000 emploi net en 2030" / Philippe Quirion (2015) "Evaluation du scénario Afterres 148.000 emploi net en 2050"; Ademe (2016) "Analyse de l'étude 100% ENR électrique : 896.000 emplois en 2050" Virage énergie NPdC (2016) "Impacts de la transition énergétique et sociétale sur l'emploi" : 67.000 emplois en 2050" ; Bizi (2015) "Demain, 10000 emplois climatiques en pays basque Nord : 10.000 emplois en 2030"

²¹ Perrier, Quirion (2016) "La transition énergétique est-elle favorable aux branches à fort contenu en emploi ? Une approche input-output pour la France" FAERE Working Paper, 2016.09.

²² Philippe Quirion (2013) "L'effet net sur l'emploi de la transition énergétique en France : Une analyse input-output du scénario négaWatt", Cired n° 46-2013

²³ Ademe et vous - N° 43 - 10 avril 2015 "Maîtrise de l'énergie et développement des énergies renouvelables - Etat des lieux des marchés et des emplois"

²⁴ Voir www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031044385&categorieLien=id

Aujourd'hui, l'un des principaux blocages à des mesures ambitieuses de transition énergétique réside dans la menace que cette dernière fait courir sur l'emploi. Ces politiques ne doivent et ne peuvent pas se construire au détriment des salarié.e.s.

Une transition écologique, juste socialement, doit obligatoirement prendre en compte les contraintes de ces secteurs d'activité vulnérables aux politiques climatiques, en France comme ailleurs, afin d'accompagner les salarié.e.s vers d'autres emplois plus compatibles avec la transition écologique et les entreprises vers d'autres modèles économiques. Ces transitions et reconversions doivent être anticipées, accompagnées et financées. Le renforcement des formations initiales et continues des métiers de la transition écologique est un sujet clé pour réussir ce challenge.

A ce sujet l'article 182 de la loi transition énergétique prévoit que l'Etat élabore, en concertation avec les organisations syndicales de salarié.e.s, les organisations représentatives des employeurs et les collectivités territoriales, un plan de programmation de l'emploi et des compétences tenant compte des orientations fixées par la programmation pluriannuelle de l'énergie²⁵. Ce plan devra notamment servir à indiquer les besoins en termes de compétences et formations continues pour prendre en compte les évolutions en matière d'emplois liés à la transition écologique.

Cet accompagnement actif à la reconversion est prévu par l'article 180 de la loi transition énergétique qui stipule que les politiques d'emploi et le dialogue social, tant au niveau des branches professionnelles que des entreprises, doivent consacrer une attention particulière à l'accompagnement des transitions professionnelles afférentes à la transition écologique et énergétique. Ce même article insiste sur le lien entre les politiques de la transition écologique et les implications de ces politiques sur l'emploi.

Ainsi l'Etat, les régions et les partenaires sociaux sont en charge d'évaluer les besoins en matière d'emplois et de compétences sur les territoires et dans les secteurs professionnels au regard de la transition écologique en lien avec la programmation pluriannuelle de l'énergie qui indique les orientations en termes de consommation et de production énergétique.

Il y a urgence, il est dès maintenant nécessaire de préparer et d'organiser les transformations et reconversions qui sont complexes pour éviter des gestions de crise. Un.e salarié.e d'une centrale à charbon qui perd son emploi dans le Nord de la France ne pourra pas travailler le lendemain en tant qu'installateur de panneaux photovoltaïques à Marseille. Mettre les salarié.e.s devant des faits accomplis ne rime pas avec les principes d'une transition juste que nous défendons.

Le temps de formation des travailleurs concernés par ces processus de reconversion doit s'accompagner d'un revenu et d'une protection sociale équivalents à la période de travail précédente. Ainsi, nos revendications pour des emplois climatiques doivent s'accompagner d'un grand débat de société sur la création d'une nouvelle protection pour les salarié.e.s, une forme de "sécurité sociale professionnelle" afin d'en déterminer les modes de financement et de fonctionnement.

²⁵ La Planification Pluriannuelle de l'Energie (PPE) fixe les priorités d'actions des pouvoirs publics dans le domaine de l'énergie afin d'atteindre les objectifs de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte. L'ensemble des piliers de la politique énergétique (maîtrise de la demande d'énergie, énergies renouvelables, sécurité d'approvisionnement, réseaux, etc.) et l'ensemble des énergies sont traités dans une même stratégie. La PPE actuelle qui doit décliner les objectifs de la loi sur la transition énergétique jusqu'en 2023 a été publiée en octobre 2016. S'il propose une évolution ambitieuse des énergies renouvelables, il fait cependant l'impasse sur le nucléaire, se contentant de demander à EDF d'établir un plan stratégique compatible avec l'atteinte de 50 % de nucléaire dans la production d'électricité en 2025.

L'enjeu des politiques publiques à mettre en œuvre est donc triple :

- Soutenir le développement des activités nouvelles, nécessaires pour la transition écologique et socialement utiles, en particulier dans les territoires touchés par les transformations liées à la transition écologique ;
- Proposer des offres de reconversion adaptées aux besoins des salarié.e.s des secteurs touchés par les suppressions d'emplois et des territoires concernés dès maintenant, pour éviter des reconversions en “situation de crise”;
- S'assurer de la pérennité et de la qualité des emplois créés²⁶.

4. L'emploi au-delà de la croissance

La croyance dans la poursuite indéfinie des gains de productivité et de la croissance comme solution aux problèmes de chômage et de la transition écologique est de plus en plus contestée car elle empêche d'aborder la grande bifurcation écologique et sociale nécessaire aujourd'hui.

Les principaux changements à venir, s'ils se produisent en intégrant des contraintes écologiques et climatiques fortes, consisteront à produire et consommer moins de biens, et à produire autrement et consommer autrement des biens durables et des services, avec une exigence générale de sobriété matérielle et énergétique.

Et c'est dans le passage d'une logique de gains de productivité à une logique de gains de qualité, de proximité et de soutenabilité que se situent les principaux “gisements” d'emplois utiles de la transition énergétique et climatique, et non dans l'hypothèse d'une croissance tirée par la technologie et les gains de productivité qui resteraient indéfiniment au rendez-vous.

Ainsi, par exemple, une transition vers l'agroécologie suppose plus d'heures de travail par quantité produite de fruits, légumes ou céréales. Il en va de même dans la transition vers des énergies renouvelables de proximité par rapport aux grandes centrales à risques. Cette transition doit se faire au bénéfice de gains de qualité (des processus, des produits, et du travail) et de soutenabilité.

Le développement des pratiques de l'économie collaborative et de fonctionnalité prend de l'envie ; celle-ci est étroitement liée aux enjeux de l'emploi et de l'écologie. Elle est orientée vers une approche plus systémique, basée sur l'usage plutôt que la propriété. Ces pratiques peuvent être non marchandes, se développer dans le secteur de l'économie sociale et solidaire, en lien avec une politique des communs et de l'économie coopérative. La prise de conscience des limites de notre planète en termes de ressources et de climat, combinée aux opportunités données par l'internet²⁷ en termes de mise en lien entre individus et / ou entre des entreprises qui proposent un service permet le développement de ces nouveaux types d'activités y compris dans le secteur marchand.

²⁶ Une analyse du ministère de l'écologie indique que les métiers de l'économie verte sont relativement plus précaires si l'on en juge par le nombre de CDD offerts et par le recours à l'intérim, notamment dans le BTP-bâtiment. Il faut prendre en compte cette analyse afin de mettre en place des mesures pour rendre les offres d'emplois de ces secteurs moins précaires mais il faut relativiser ces conclusions à cause du champ d'analyse restreinte.

Il est en effet restreint aux données de Pôle emploi. Ce champ ne couvre pas de manière uniforme tous les secteurs d'activité, ni tous les niveaux de qualification. C'est le cas par exemple des postes de cadres et d'ingénieurs dont les offres passent par d'autres canaux que le Pôle emploi. Sophie Margontier et al (2014) “Le marché de l'emploi de l'économie verte”, Etudes et documents, CGDD, Onemev, n° 110

Il faut également nuancer cette analyse comme indique le CESE en raison de la relative hétérogénéité des secteurs d'emploi de l'économie verte. Parmi les métiers verts, les ouvriers qualifiés de la distribution d'énergie, les logisticiens des transports offrent plus souvent des conditions d'emploi moins précaires que ceux du bâtiment, du tourisme, de l'entretien et de la protection des espaces verts et naturels, de la distribution de l'eau, de l'assainissement, et de la gestion des déchets. Marie-Béatrice Levaux Bruno Genty (2015) “L'emploi dans la transition écologique” Avis du Conseil économique, social et environnemental

²⁷ Il ne faut pas oublier que le développement des nouvelles technologies de communication a aussi un coût environnemental et climatique. Fabrice Flipo, Michelle Dobré et Marion Michot (2013) “La face cachée du numérique. L'impact environnemental des nouvelles technologies”, L'échappée, 2013. / Greenpeace (2012) “How Clean is Your Cloud?” / Greenpeace (2011) How dirty is your data? A Look at the Energy Choices That Power Cloud Computing”

Mais si elles peuvent effectivement permettre une meilleure utilisation des ressources et favoriser, pour certaines d'entre elles, la création de liens sociaux, elles doivent faire l'objet d'une analyse vigilante en matière d'impact sur les emplois qu'elles génèrent : tandis que certaines analyses montrent un effet positif en termes d'emplois de ces évolutions notamment par l'émergence des plateformes collaboratives permettant la création de nouveaux marchés par la réduction des coûts d'intermédiation, d'autres mettent en avant que "la professionnalisation des amateur.e.s accroît les risques : de précarisation de l'emploi salarié par la banalisation du travail gratuit réalisé sous forme d'activité parcellaire et non plus d'emploi ; de "dumping social" s'exerçant sur le coût du travail et sur les protections individuelles et collectives des salarié.e.s ; concurrence déloyale et application différenciée de la réglementation existante."²⁸ Ces pratiques de précarisation de l'emploi salarié devront être combattues.

Au-delà des critiques ou réserves qui peuvent et doivent être formulées pour avancer dans la prévision des destructions et créations d'emplois en lien avec la transition écologique, aucun modèle ne peut prendre complètement en compte l'effet multiplicateur des dynamiques de transition, dès lors qu'elles sont enclenchées.

Mais il apparaît évident que loin d'aller vers une "fin du travail" le passage à des sociétés durables, mobilisant moins "d'esclaves énergétiques", engendrera un surcroît d'activité et une réappropriation du sens du travail.

Cette réappropriation demande aussi de juger l'utilité d'un travail par son impact social et écologique plutôt que par sa rentabilité financière à court terme. On peut citer ici des expérimentations comme les "territoires zéro chômeurs de longue durée" (encadré) pour inventer des mécanismes de création d'emplois qui ne reposent pas sur la rentabilité ou la profitabilité.

Le projet "Territoires à zéro chômeur de longue durée"²⁹

L'objectif du projet est de pouvoir proposer, à toutes les personnes d'un des territoires d'expérimentation en chômage de longue durée, un emploi CDI au SMIC adapté à leurs savoir-faire et à leurs compétences, à temps choisi. Pour financer ces emplois supplémentaires les coûts de la privation d'emploi sont réorientés vers le financement d'une économie locale complémentaire. Les activités proposées répondent à de vrais besoins des territoires, non encore satisfaits, car peu solvables et souvent très en cohérence avec les principes de la transition écologique. Elles viennent donc en supplément des activités existantes sans concurrencer les entreprises présentes dans le bassin d'emploi.

Le lancement de cette expérimentation peut être un exemple à suivre dès lors que l'entreprise a un engagement moral et réel à remettre le chômeurs longue durée dans le circuit de l'activité professionnelle ce que la loi ne permet pas de garantir aujourd'hui.

5. La transition écologique juste socialement – un projet de société

La crise climatique et les injustices sociales nous imposent d'agir vite et d'une manière efficace. Elles supposent un sursaut démocratique.

Elle demande des changements profonds de notre système de fiscalité (sur les revenus, le capital et la propriété), du système éducatif et de nos modes de consommation et de production.³⁰

La transition écologique ne sera désirable que si elle participe d'un véritable projet de société qui prend en compte les besoins spécifiques des salarié.e.s dans des secteurs fragilisés et les familles qui croulent sous des factures énergétiques. Les politiques de la transition écologique ne pourront à elles seules résoudre certains problèmes à l'origine de l'injustice sociale (l'écart entre les salaires, la répartition inéquitable du patrimoine etc.).

²⁸ Martine Derobert (2016) "La coproduction à l'heure du numérique : risques et opportunités pour le consommateur.rice et l'emploi", Avis du Conseil économique, social et environnemental, Page 113

²⁹ <http://www.zerochomeurdelongueduree.org/>

³⁰ Geneviève Azam (2014) "Le Temps du monde fini" / Thomas Piketty (2013) "Le capital au XXIe siècle", Editions du seuil / Anthony B. Atkinson (2016) "Inégalités", Editions du seuil

Les deux transitions “sociale et écologique” doivent donc se construire ensemble et se renforcer mutuellement³¹ :

Comme la transition écologique peut apporter une partie des réponses pour diminuer le chômage, les politiques sociales rendent la société plus démocratique et plus juste et ainsi plus réceptive aux principes écologiques.

C'est ce renforcement mutuel qu'il faut construire aujourd'hui !

Les emplois climats représentent une des réponses à la crise sociale et économique mais seulement si les politiques de reconversion se placent au centre de l'action. Si tous celles et ceux qui exercent une activité dans les filières fragilisées par une politique climat ambitieuse se sentent laissés à l'abandon, la dynamique de la transition écologique coupera l'herbe sous son propre pied.

La question de l'emploi est donc au cœur de la crise sociale et écologique. Collectivement nous n'avons pas le choix : on ne peut pas se tromper sur l'équation “emplois – transition écologique” sinon on rate le projet global de la transition écologique juste !

³¹ Eloi Laurent, Philippe Pochet (2015) “Pour une transition sociale-écologique - Quelle solidarité face aux défis environnementaux?”, Les Petits Matins / Institut Veblen

Partie 2

La création d'un million d'emplois : combattre le chômage et accélérer la transition écologique, ce qui est nécessaire

1. Un coup d'accélérateur pour la transition écologique et la création d'emplois

Les études et analyses se multiplient³² ; plus personne ne le conteste : la transition écologique est créatrice nette d'emplois par rapport à un monde sans politiques climat-énergie où les prix des énergies fossiles augmentent et où les impacts des changements climatiques sur la biodiversité, la santé, la production agricole et les activités économiques d'une manière générale deviennent de plus en plus présents³³.

Par exemple pour la France, l'analyse économique du scénario négaWatt³⁴ montre en 2020 une création de 475 000 emplois et une perte dans les secteurs fragilisés de 337 000 postes, soit une création d'emplois nette de +138 000³⁵.

Cependant, sans parler du défi de la création de passerelles de reconversion entre les emplois détruits et créés, il est clair que ce nombre d'emplois est trop faible pour contribuer de façon suffisamment importante à la résolution des crises climatique et sociale aujourd'hui.

L'urgence climatique impose le renforcement de la contrainte climatique : pour respecter l'Accord de Paris autour d'une limitation de l'augmentation de la température mondiale de 1,5°C, nous devons donner un sérieux coup d'accélérateur aux politiques de la transition écologique. Nous devons à la fois agir sur le nombre d'emplois créés dans les secteurs de la transition écologique pour augmenter la vitesse de la transition, mais aussi élargir le spectre des emplois considérés comme liés à ces enjeux. Ce rapport montre que le potentiel de création d'emplois de la transition écologique et sociale peut être encore plus important. Ainsi, nous proposons la création d'un million d'emplois de la transition écologique d'ici 2020 ; majoritairement mais pas uniquement dans les métiers "classiques" de la transition écologique.

Pour la France, l'Observatoire national des emplois et métiers verts a identifié dans la nomenclature des métiers (ROME)³⁶, 9 métiers verts et entre 66 et 73 professions verdissantes³⁷. Les métiers verdissants sont ceux dont la finalité n'est pas environnementale, mais qui intègrent de nouvelles "briques de compétences" pour prendre en compte de façon significative et quantifiable la dimension environnementale dans le geste métier³⁸ et la compatibilité avec des principes de la transition écologique. La liste des métiers verdissants s'allonge régulièrement. Selon l'Observatoire 140 000 professionnels sont recensés dans les neuf métiers verts et 3 700 000 dans des métiers "verdissants".

³² Annexe du rapport

³³ World Bank, Munich Re (2013) "Weather-Related Loss & Damage Rising as Climate Warms"

Les dommages créés par les événements climatiques extrêmes sont décryptés par la Banque Mondiale et le réassureur Munich Re, qui ont publié des données sur les coûts des catastrophes naturelles en 2013. Entre 1980 et 2012, ces dernières ont tué 2,5 millions de personnes et coûté 3 800 milliards de dollars.

³⁴ Quirion (2013) "L'effet net sur l'emploi de la transition énergétique en France : une analyse input-output du scénario négaWatt"

³⁵ Sans parler des 97 000 emplois créés par l'effet induit car le scénario négaWatt coûte moins cher que le scénario tendanciel ce qui augmente le budget des ménages et crée une activité économique additionnelle créatrice d'emplois. En revanche il ne s'agit pas forcément d'emplois dans des secteurs de la transition écologique.

³⁶ Le Répertoire opérationnel des métiers et des emplois (ROME) est un répertoire créé en 1989 par l'ANPE (Agence nationale pour l'emploi), aujourd'hui Pôle emploi en France. Il sert à identifier aussi précisément que possible chaque métier. Ce répertoire comprend plus de 10 000 appellations de métiers et d'emplois.

³⁷ Le même travail a été effectué dans la nomenclature des familles professionnelles et la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles.

³⁸ Commissariat général au développement durable, Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte (2014) "Le marché de l'emploi de l'économie verte" ; Etudes et documents, n° 110

La création d'emplois climat ne doit pas se limiter aux seuls secteurs habituellement liés à la transition écologique. Afin de développer les compétences nécessaires pour accélérer la transition écologique et en faire un élément fort d'un projet sociétal, il faut élargir le champ d'action :

- Favoriser et développer la place de l'éducation à l'environnement dans les établissements scolaires, les espaces publics, les universités, les associations d'activités extrascolaires etc. est primordial pour rendre la transition écologique acceptable et désirable.
- Valoriser les outils publics de formation, d'expérimentation et d'animation (exploitations et ateliers technologiques de l'enseignement agricole public...)
- Accompagner les personnes et familles en difficulté est primordial, notamment en lien avec la question de la précarité énergétique dans le bâtiment ou celle des transports. Ainsi le métier des assistantes sociales, en intégrant ces questions, participe à la transition écologique.

Au-delà de la question des métiers, il s'agit également de transformer des activités utiles au niveau social et écologique mais "non rentables économiquement" en emplois pérennes et de qualité. Il s'agit ici d'activités à petite échelle adaptées à une situation locale (valorisation des déchets organiques sous forme de compost, recyclage de matériaux de déconstruction, réparation de petit électroménager, etc.).

Sans les surestimer, ni tomber dans le piège du tout numérique, il faut également valoriser certains effets de l'économie collaborative³⁹ et de fonctionnalité. Celles-ci doivent être encadrées d'un statut juridique définissant le caractère social de leur activité et des conditions dans lesquelles elles s'opèrent. Il faut aussi veiller que les secteurs négativement affectés soient accompagnés dans les transitions nécessaires⁴⁰.

Les champs d'activités, d'emplois et de métiers qu'on souhaite voir se développer dans les années à venir sont donc larges et dépassent les secteurs "classiques" identifiés comme ceux de la transition écologique tels que le montage des panneaux photovoltaïques, etc.

L'organisation de la reconversion des secteurs fragilisés est également cruciale. Il faut identifier les secteurs affectés par la transition écologique, actionner les outils de reconversion existants et en développer d'autres, apprendre des transitions individuelles et industrielles réussies, favoriser la création de ponts et passerelles entre emplois perdus et créés à l'intérieur d'un territoire et adapter constamment les offres de formation continue.

Il n'y a pas de solution miracle ou unique qu'on peut appliquer à tous les secteurs et individus. Chaque reconversion reste un défi tant à l'échelle de l'individu, d'un site et d'un territoire.

2. Comment créer de l'emploi ?

L'annonce du Medef, en 2014 : "Créer 1 million d'emplois en 5 ans contre une baisse de charges de 100 Md€"⁴¹, ressemble en apparence à notre proposition. Les analyses des outils et mesures qui ont été mises en place à l'époque – notamment celles du CICE et du "pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi" – qui se trouvent au cœur des propositions du Medef, montrent des résultats négatifs notamment concernant l'impact sur la création d'emplois⁴².

³⁹ En France, le réservoir d'emplois liés à l'économie collaborative est évalué entre 6 000 (Etudes économiques du PIPAME (2015) "Enjeux et perspectives de la consommation collaborative") et 13 000 (Ademe (2015) "Potentiels d'extension de la consommation collaborative pour réduire les impacts environnementaux", rapport d'état des lieux).

⁴⁰ Une étude de McKinsey sur la banque de détail a évalué que le passage d'un processus classique d'octroi de prêt immobilier (géré à 60 % en agence) à un processus numérique, où 75 % du processus est géré en libre-service (en ligne ou en kiosque) et où 80 % des décisions sont automatisées, entraînait une réduction des coûts pouvant atteindre 50 %. McKinsey (2014) "Accélérer la mutation numérique des entreprises : un gisement de croissance et de compétitivité pour la France"

⁴¹ <http://www.medef-somme.fr/creer-1-million-demplois-en-5-ans-cest-possible-nous-lavons-deja-fait-2.html>
Vidéo : <http://www.medef.com/medef-tv/videos/detail/medef-tv/1-million-demplois-cest-possible.html>

⁴² Ducoudré, Heyer, Plane (2016) "CICE et pacte de responsabilité : une évaluation selon la position dans le cycle", OFCE 2016/2 N°146 pages 5-42 ; Rapport spécial de la mission "Remboursements et dégrèvements", Marie-France Beaufils (13 juillet 2016) "CICE : Le rendez-vous manqué de la compétitivité ?"

S'il y a une tendance généralisée en Europe à la réduction des impôts et autres prélèvements sur les sociétés depuis les années 2000⁴³, cela ne semble pas avoir eu un impact quantifiable sur la réduction du chômage.

Les coûts du CICE et du Pacte de responsabilité sont faramineux pour une création d'emplois relativement faible : à l'horizon 2017, ces dispositifs représentent une baisse des prélèvements sur les entreprises de 41 Md€ par an, dont 29 milliards sont assis sur les salaires. Cette baisse est principalement financée par une réduction de la dépense publique (une partie des 50 milliards d'économies prévues sur la période 2015-17), mais aussi par une augmentation de 10 Md€ de la fiscalité (hausse de la TVA et de la fiscalité écologique). Ainsi, jusqu'en 2016, une partie importante des recettes de la composante carbone était allouée au financement du CICE (4 Md€ en 2016) sans aucune contrepartie écologique ou promesse de création d'emplois.

Comme le précise l'étude de l'OFCE⁴⁴, "ce financement des mesures majoritairement par des économies sur la dépense de l'Etat est susceptible de peser plus défavorablement sur l'activité et l'emploi".

A l'origine, il devait financer l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et de reconstitution d'un fonds de roulement. Outre l'absence de tout contrôle, notamment, par les services fiscaux, de l'utilisation des sommes allouées à de nombreux bénéficiaires, il semble avoir servi avant tout à constituer un fonds de roulement, en substitution à des outils de trésorerie que les banques commerciales ne fournissent pas. Par ailleurs, la possibilité que les entreprises en utilisent une partie en bénéfices pour les actionnaires ne peut pas être exclue.

Une critique fondamentale concernant la capacité créatrice d'emplois des dispositifs du pacte de compétitivité réside dans l'hypothèse de la possibilité d'une "substitution capital-travail". Une baisse du "coût du travail" inciterait à freiner l'automatisation et la robotisation : on emploierait plus de travail (moins cher) et moins de capital.

Rien ne garantit que les entreprises fassent le choix d'utiliser les baisses de "charges" pour la création d'emploi. D'autres utilisations semblent plus probables, comme le rétablissement des marges, la distribution de dividendes, etc. La meilleure preuve en a été donnée par le Medef lui-même avec son refus systématique de la moindre garantie de création d'emplois, comme contrepartie au CICE et au Pacte de responsabilité⁴⁵.

Jean Gadrey, Christian Chavagneux, Barbara Romagnan s'accordent sur l'inefficacité des mesures de baisse des cotisations sociales⁴⁶ : ces baisses se poursuivent depuis des années sans montrer un impact notable sur le chômage.

⁴³ France stratégie d'après les données de l'OCDE ; France stratégie (2016) "Quels enjeux pour une fiscalité simplifiée"

⁴⁴ Ducoudré, Heyer, Plane (2016) "CICE et pacte de responsabilité : une évaluation selon la position dans le cycle", OFCE 2016/2 N°146 pages 5-42

⁴⁵ Michel Husson (2014) "Erreur méthodologiques et tromperies idéologiques : les créations d'emplois estimées par le Medef en échange d'une liquidation sans précédent de la condition salariale sont révélatrices de la "pensée économique" qui nous gouverne" ; <http://www.regards.fr/economie/creations-d-emplois-les-comptes,7942#nb1>

⁴⁶ <http://alternatives-economiques.fr/blogs/gadrey/2014/01/20/baisse-massive-des-cotisations-pas-de-creation-d%E2%80%99emplois-aggravation-des-inegalites/>

Il est instructif de comparer le coût du pacte pour la compétitivité par emploi créé ou sauvé : le coût représente en 2017 154 000€⁴⁷ par emploi à la charge de la collectivité uniquement pour le CICE et 450 000€ par emplois via le pacte de responsabilité pour les salaires entre 1,6 et 3,5 fois le Smic.

Soit, selon le dispositif considéré, 4 à 12 fois le salaire moyen brut en France, et - 11 à 32 fois le coût public d'un emploi aidé...⁴⁸ En partant sur la base de 125 000 emplois créés et maintenus en 2017 via le CICE, il paraît plus judicieux d'investir environ 1,7 Md€⁴⁹ via le dispositif des emplois aidés. De plus les emplois aidés permettent de donner un cadre et de la visibilité à des "activités" utiles socialement et écologiquement auxquels manque la rentabilité économique au moins à court terme.

S'enfoncer dans le piège d'une course effrénée à la compétitivité et la recherche de l'emploi low-cost, nous paraît incompatible avec la construction de l'économie d'une transition écologique juste.

3. Notre proposition pour créer un million d'emplois en France

Notre proposition consiste à actionner plusieurs leviers disponibles et à lancer en parallèle des processus de réflexions sur des changements structurels qui doivent intervenir dans les 5 ans à venir pour accompagner les transformations nécessaires du monde du travail d'une société en transition vers un système écologique juste.

3.1. Créer 250 000 emplois aidés "transition écologique"

Il existe plusieurs types d'emplois aidés (emplois d'avenir, contrat unique d'insertion, contrat starter etc).⁵⁰ L'objectif de ces contrats est de permettre un accès à l'emploi si possible pérenne pour des jeunes, pour des personnes non ou peu diplômées, pour des personnes éloignées de l'emploi, en raison de difficultés sociales et professionnelles particulières (âge, état de santé, précarité). En 2015, 545 000 emplois aidés ont été signés. C'est un nombre comparable au pic de 800 000 contrats aidés en vigueur en 1996 avec Juppé et 1999 avec Jospin et les "emplois jeunes". Nous demandons la création de 250 000 emplois aidés supplémentaires labellisés "transition écologique" à temps plein et pour une durée de plusieurs années, comme l'étaient les emplois jeunes, dont l'activité doit contribuer aux objectifs de la transition. Chaque année il faudra ainsi prévoir un financement supplémentaire compris entre 3,5 et 4 Md€. Nous proposons de financer cette mesure en partie avec des recettes de la taxe carbone française, dont la totalité (5,9 Md€ en 2017, 7,8 Md€ en 2018, 9,3 Md€ en 2019 et 10,8 Md€ en 2020) doit être allouée au compte d'affectation spéciale "transition écologique"⁵¹. Cette mesure pourra aussi faciliter l'émergence d'emplois considérés aujourd'hui comme non rentables économiquement mais ayant une finalité écologique importante. Cependant, ces emplois aidés sont aujourd'hui trop souvent synonymes de précarité. Des engagements clairs doivent être pris pour qu'ils s'accompagnent d'une véritable perspective d'emploi pérenne pour le/la salarié.e et puissent être occupés pendant plusieurs années (contrats d'au moins trois ans) à temps plein.

Une partie de ces postes pourra servir à développer des postes d'animateurs de la transition écologique juste dans les territoires.

Le déploiement et la multiplication des milliers d'initiatives de transition énergétique sur le territoire est une des clés de la transition écologique et la mise en place d'un réseau de tels animateurs mobilisant des compétences variées (technologies disponibles, moyens de financement, relations sociales, montage de projet, compétences juridiques) fera avancer les projets de la transition à l'échelle locale.

⁴⁷ Ducoudré, Heyer, Plane (2016) "CICE et pacte de responsabilité : une évaluation selon la position dans le cycle", OFCE 2016/2 N°146

⁴⁸ Pour calculer le coût pour l'Etat de la création d'emplois aidés en nombre équivalent à la sauvegarde et création d'emplois via le pacte de compétitivité nous partons des aides pour les emplois d'avenir : aide de l'Etat à hauteur de 80 % de la rémunération brute mensuelle au niveau du SMIC. Aussi : Jean Gadrey (2014) "On peut créer des millions d'emplois utiles dans une perspective durable", Alternatives économiques.

⁴⁹ Les aides pour les emplois aidés varient entre le type de contrat et le secteur marchand et non marchand.

⁵⁰ <http://travail-emploi.gouv.fr/emploi/insertion-dans-l-emploi/insertion-par-l-activite-economique/>

⁵¹ Aujourd'hui, seule l'augmentation d'une année à l'autre est affectée à ce compte. Projet loi de finances 2017.

3.2. Création de 100 000 emplois “transition écologique” dans le secteur public

Au total, le secteur public emploie environ 5,6 millions d'agents. Soit 20% de l'emploi total en France.

Nous proposons la création de 100 000 postes additionnels dans les métiers de la transition écologique juste, ce qui représente une dépense annuelle d'environ 5 Md€⁵².

Le besoin d'agents de la fonction publique à l'échelle nationale et locale pour la mise en œuvre des politiques de la transition écologique juste est important. Notamment, les territoires qui voient leurs compétences élargies par la loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte et la loi NOTRe ont besoin d'appui. En 2018, ils sont chargés, par la loi sur la transition énergétique adoptée en 2015, de réaliser des plans climat air énergie territoriaux (PCAET) ou un schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire (Sraddet)⁵³.

3.3. Soutenir les secteurs de la transition écologique pour créer 650.000 emplois

Comme le montre l'étude d'I4CE “Panorama des financements climat en France”⁵⁴, selon les secteurs concernés, la typologie des financements varie énormément. Une grande majorité des investissements dans le secteur du bâtiment sont des prêts bancaires ou proviennent de l'épargne des ménages en complément des aides de l'Etat ; en revanche les infrastructures du transport ont un taux d'investissement public très élevé.

Il s'agit donc de savoir dans quels secteurs il faut davantage investir de l'argent public pour le rendre compatible avec les principes de la transition écologique tandis que d'autres ont une capacité de mobilisation d'argent privé plus élevée. En plus de cette distinction de la typologie des financements, le contenu en emplois varie très sensiblement entre différents secteurs d'activité comme montre le rapport Perrier, Quirion⁵⁵ qui analyse ce contenu en emplois pour différentes branches d'activité.

Pour créer 650.000 emplois dans différents secteurs de la transition écologique, il faut donc pondérer les différentes formes et taux d'aides d'argent public (crédit d'impôt, subvention, taux d'emprunt réduit etc.) à la fois pour dégager les moyens d'accélérer la transition et maximiser la création d'emplois. Voici quelques exemples :

- Pour le secteur de la rénovation énergétique, il est à la fois nécessaire de conditionner les aides pour les rénovations à un niveau élevé de performance et d'augmenter les aides notamment pour les ménages en précarité énergétique, afin de protéger ces ménages, tout en augmentant la qualité et le nombre de chantiers de rénovation. Une étude économique sur un plan ambitieux de rénovation des bâtiments classe E à G en France⁵⁶ montre qu'il faudrait investir annuellement 4,7 Md€ d'argent public (ce qui mobiliserait 4,8 Md€ d'investissement par an de la part des ménages en complément des aides de l'Etat) pour passer de 500 000 rénovations ambitieuses annuelles en 2017 à 900 000 en 2020. Ce scénario permettrait la création d'environ 125 000 emplois. Le gain pour l'Etat en termes de recettes (TVA) et économies (collecte de charges salariales et patronales) représenterait un gain d'environ

⁵² D'après l'INSEE, le salaire net moyen des fonctionnaires pour l'ensemble des trois Fonctions Publiques (d'Etat, territoriale et hospitalière) s'élevait en 2013 à 2185€ mensuel. En incluant les cotisations sociales, qui s'élèvent à 23.5% du salaire net pour la fonction publique, le coût d'un fonctionnaire serait d'environ 32 000€ et avec les charges patronales on arrive à environ 48-50 000€.

⁵³ Réseau Action Climat (2016) “Nouvelles compétences climat énergie des collectivités territoriales” <http://rac-f.org/Nouvelles-competences-climat-energie-des-collectivites-territoriales>

⁵⁴ http://www.i4ce.org/go_project/panorama-financements-climat-france/

⁵⁵ Le contenu de 63 branches au niveau de détail NACE est précisé dans l'article suivant : Perrier, Quirion (2016) “La transition énergétique est-elle favorable aux branches à fort contenu en emploi ? Une approche input-output pour la France” FAERE - WP 2016.09, page 17. Le contenu en emploi est défini comme le nombre d'emplois (plus précisément d'ETP) localisés en France, nécessaires à la production générée par un million d'euros de demande finale adressé à une branche donnée et pour une année donnée.

⁵⁶ Campagne “passoires énergétiques” (2016) “Coûts et bénéfices d'un plan de rénovation des passoires énergétiques horizon 2025” ; SIA partners

37,6 Md€, qui dépasserait donc les dépenses. Ce chantier national de rénovation énergétique concerne aussi de nombreuses copropriétés dégradées dans des quartiers populaires. Dans ces quartiers, le chômage des jeunes atteint parfois 50%. Il est essentiel, pour toutes sortes de raisons, de leur permettre d'accéder à ces emplois. Trop souvent les travaux sont effectués par des entreprises sans lien avec le quartier concerné.

- Les énergies renouvelables emploient d'après l'IRENA (L'Agence internationale pour les énergies renouvelables) 7,7 millions de personnes en 2015. Il s'agit d'un marché en croissance, de même que les emplois associés aux différentes filières de développement, de construction, d'installation et maintenance. Les investissements réalisés dans les énergies renouvelables se sont élevés en 2015 à 286 Md\$ en 2015, donc plus du double des investissements réalisés dans les centrales à charbon et à gaz, estimés à 130 Md\$.⁵⁷ Entre outre, en France, l'emploi lié au développement des EnR progresse de 30 % sur la période 2006-2014, avec cependant deux sous périodes distinctes : une phase de croissance entre 2006 et 2010, durant laquelle les emplois progressent de 70 %, suivie d'un ralentissement et d'une chute de 20 % des emplois entre 2011 et 2014⁵⁸. Le ralentissement de l'activité, notamment des filières éolienne et photovoltaïque, s'explique largement par des modifications concernant le soutien financier en faveur de ces énergies qui a entraîné une chute d'investissement particulièrement significative sur le plan de l'emploi, car les deux filières ont un fort contenu en emploi lié à l'activité d'installation. Ainsi en 2014, 77 000 personnes travaillaient dans des emplois liés au développement des énergies renouvelables en France après un pic de 100 000 emplois en 2011. En Allemagne, pour la même année, les emplois des énergies renouvelables se chiffrent à 400 000⁵⁹. Le développement des énergies renouvelables et la création d'emplois liés à ces activités sont la clé pour la transition écologique en France. Aujourd'hui, l'atteinte des objectifs 2020 est menacée. La France devrait davantage exploiter ses potentiels d'énergie renouvelables et ainsi favoriser la création d'emplois sur son territoire, notamment au vu des coûts des renouvelables qui ne cessent de diminuer. En guise de comparaison : récemment un appel à projet pour la construction d'un champ d'éoliens off-shore au Danemark (Kriegers Flak) a été obtenu au prix de 49,9 €/MWh, contre 110 €/MWh pour le contrat signé pour la construction d'un réacteur nucléaire (EPR) en Angleterre "Hinkley Point".
- Le marché du vélo est en explosion en France. Les ventes de vélo progressent et les services de réparation, à l'échelle locale, se développent ainsi que les emplois du secteur. En 2015 le secteur représente 65 000⁶⁰ emplois pour un chiffre d'affaires proche de 1 Md€. Il faut que l'Etat accompagne ce développement positif avec des aides aux collectivités pour la construction d'infrastructures adaptées. La mise en place d'un appel à projet pour les collectivités de 250 Mio d'€ permettrait la création d'autres emplois climat à l'échelle territoriale pour la création des infrastructures, pour leur entretien et dans le marché du vélo (vente et réparation).

Nous recommandons ainsi d'attribuer des aides publiques, conditionnées à la création d'emplois pour les secteurs de la transition écologique selon l'impact écologique, social et selon le potentiel de création d'emplois.

⁵⁷ UNEP, Bloomberg New Energy Finance (2016) "Global Trends in Renewable Energy Investment 2016"

⁵⁸ Ademe (2016) "Marchés et emplois liés à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables : situation 2013- 2014 et perspectives à court terme"

⁵⁹ Umweltbundesamt (2016) "Beschäftigung im Umweltschutz 2012 - Entwicklung und gesamtwirtschaftliche Bedeutung"

⁶⁰ European Cyclist federation (2014) "CYCLING WORKS - Jobs and Job Creation in the Cycling Economy"

<https://ecf.com/groups/cycling-works-jobs-and-job-creation-cycling-economy>

une étude de 2009 chiffrait encore le nombre d'emplois à 35000 : Atout France (2009) "Spécial économie du vélo" <http://www.veloscenie.com/contenus/espace-pro/rapport-economie-du-velo-altermodal.pdf>

3.4. Résoudre l'opposition entre protection du climat et perte d'emplois dans les secteurs fragilisés, par une reconversion anticipée et territorialisée

Les politiques climatiques vont fragiliser un certain nombre de filières et ainsi détruire des emplois. Insister uniquement sur l'effet créateur net de la transition écologique ne résoudra pas l'équation entre les emplois créés et perdus et ne suffira pas à lever les freins.

Nous l'avons vu, la fermeture de la centrale de Fessenheim, promesse du candidat et du Président de la République François Hollande, cristallise un certain nombre de tensions, notamment de la part des salarié.e.s du secteur. La mise en place d'une taxe poids lourds à l'échelle nationale a été empêchée par la mobilisation du secteur agricole et des transporteurs routiers. Plus récemment encore, le gouvernement a supprimé l'amendement prévu pour le projet de loi de finances rectificative qui visait à supprimer l'exonération de TICC dont bénéficient les centrales électriques au charbon, sous la pression des salarié.e.s. Ces annonces de politiques écologiques n'étaient pas accompagnées de mesures de reconversion adéquates. Et les délais de mise en œuvre ne permettaient pas de construire au moins un début de réflexion pour un projet alternatif. Dans ces circonstances, ces oppositions sont compréhensibles.

Nous sommes convaincus que la transition juste socialement est possible, elle requiert cependant un certain nombre de pré-requis, dont le premier concerne les modalités de reconversion des secteurs et personnes qui devront nécessairement voir leurs métiers profondément évoluer.

Rendre le projet de la transition écologique attirant signifie offrir un futur à tou.te.s les salarié.e.s des secteurs concernés (directement et indirectement) qui vont être amenés à voir leurs activités diminuer ou changer, voire disparaître, à cause de leur caractère polluant et/ou énergivore : le transport routier et aérien, les centrales au gaz et au charbon, l'agriculture intensive, etc.

Offrir un futur alternatif passe à la fois par une évolution des formations initiales et continues, des propositions de reconversion adaptées aux personnels concernés (leurs compétences, les limitations en termes de mobilité etc.) sur leur territoire. Cette offre doit se constituer dès maintenant et s'adresser aux branches concernées de manière anticipée pour éviter des situations de gestion de crises. Mais il est également crucial de pouvoir faire émerger des projets alternatifs pour réorienter l'activité du site ou du bassin d'emploi si une entreprise est concrètement menacée par la fermeture à cause des politiques énergétiques et climatiques (un prix du carbone qui rend l'activité de l'entreprise non rentable etc.).

Certains outils existent déjà, ainsi que des exemples concrets et des acteurs qui sont engagés pour faire avancer ce sujet.

Aujourd'hui, il s'agit de mettre des moyens humains et financiers pour accompagner les secteurs, territoires et salarié.e.s.

- L'outil de la Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC), si il ne sert pas comme c'est le cas actuellement d'outil d'intensification du travail est adapté pour anticiper les impacts des politiques climat à l'échelle d'une entreprise de moyenne et grande taille. Il faut réfléchir à la manière dont il peut s'adapter aux entreprises de plus petite taille.
- L'approche territoriale est fondamentale pour mettre en œuvre des politiques de reconversion. Ainsi la région peut organiser la coordination des acteurs du service public de l'emploi sur son territoire. Le président du conseil régional et le préfet élaborent, ensemble, une stratégie coordonnée en matière d'emploi, d'orientation et de formation professionnelle. La manière dont les régions s'approprient ces compétences est un facteur important pour la réussite des reconversions. Un kit méthodologique a été élaboré à partir d'expérimentations conduites dans trois territoires pilotes (la zone d'emploi du Havre, la zone d'emploi de Molsheim et le bassin de l'étang de Berre) par le ministère en charge de l'Emploi et le ministère de l'Environnement. L'objectif est de faciliter, à l'échelle des territoires, la mise en évidence d'opportunités

de reconversions professionnelles des filières industrielles fragilisées vers les emplois de la transition écologique et énergétique⁶¹. Le sujet de la création de passerelles qui permettent un “transfert” d'emploi à l'échelle territoriale⁶² a également fait l'objet d'une étude approfondie sur le territoire de l'Ile de France⁶³. Pour définir et mettre en œuvre la politique régionale de formation professionnelle et d'apprentissage, la région dispose d'outils de programmation. Chaque région doit adopter un Contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles (CPRDFOP). Ces plans doivent placer les besoins de formations pour les reconversions de la transition écologique au centre⁶⁴.

- Concernant le secteur agricole, les CFPPA (centre de formation professionnelle et de promotion agricole) doivent diversifier l'offre de formation pour accompagner au plus vite la transition et la reconversion des agriculteurs vers l'agroécologie, la permaculture, la commercialisation en circuit court. Les CFPPA doivent être reconnus comme une composante du service public de formation et de ce fait sortir de la loi du marché et de la concurrence. L'offre de formation doit être dispensée par des fonctionnaires.
- Un autre outil à développer est le CV de site⁶⁵ qui recense et valorise les compétences et qualifications d'un collectif de travail, afin d'évaluer les pistes de développement potentiel et les perspectives d'activités nouvelles. Il facilite l'identification des conditions de bonne intégration d'une nouvelle activité. Acteurs territoriaux, industriels apporteurs d'activité, salariés du site peuvent s'appuyer sur lui pour apprécier les possibilités d'évolution de l'outil industriel comme cela a été expérimenté dans la reconversion du site Bosch Vénissieux⁶⁶.
- La création d'un outil qui permette que les droits à la formation soient cumulés sur un compte et rattachés à la personne. Une perte des droits en cas de changement d'emplois ne doit pas être possible. Cet outil doit faciliter les reconversions pour chaque salarié.e et couvrir également les auto-entrepreneurs.

Les articles 2, 180 et 182 de la loi transition énergétique formulent le cadre légal pour accompagner les reconversions à venir en garantissant un haut niveau de protection sociale à l'ensemble des personnels des secteurs concernés par la transition énergétique, en assurant un accompagnement actif de la satisfaction des besoins de formation liés aux transitions professionnelles identifiés par l'ensemble des acteurs concernés.

Le succès de la transition écologique juste dépend en grande partie de la capacité collective de résoudre l'équation entre emplois détruits et créés.

Il faut donc actionner ces multiples leviers à notre disposition et si besoin en créer de nouveaux pour anticiper et accompagner ces changements : secteur par secteur, site par site, territoire par territoire et individu par individu.

3.5. Assurer la qualité et la protection sociale des emplois de la transition écologique juste

Cette réflexion et nos propositions se placent dans un contexte difficile où les définitions traditionnelles du travail et des conditions de sa réalisation sont de plus en plus questionnées : précarisation du travail, remise en cause de la réduction du temps de travail et de la protection sociale, voire de certaines dispositions du code du travail, “ubérisation” de nombreux secteurs (activités fragmentées et indépendantes sans les droits sociaux qui sont associés au salariat traditionnel).

⁶¹ Ministère de l'environnement, Ministère du travail (2016) “Transition écologique et énergétique : accompagner les transitions professionnelles” <http://travail-emploi.gouv.fr/emploi/developpement-de-l-emploi/developpement-de-l-emploi-et-des-competences/accompagnement-transition-ecologique-energetique>

⁶² Etude : Syndex (2015) “Nouveaux modèles d'affaires, économie circulaire et transitions professionnelles”, CFDT

⁶³ Syndex, Fondaterra (2014) “Evolution Compétences Emplois Climat Ile de France

⁶⁴ Cnefop (2016) “Recommandations méthodologiques pour l'élaboration concertée des Contrats de Plan Régionaux de Développement de la Formation et de l'Orientation Professionnelles”

⁶⁵ CFDT, CLER, Gesec, Gimelec, RAC (2015) “Les emplois de la transition énergétique une opportunité pour la France”

⁶⁶ http://www.cfdt.fr/portail/l-action-syndicale-paie-la-reconversion-de-bosch-venissieux-recette_43471

On peut citer notamment le secteur du bâtiment, censé être un des secteurs clé de la transition écologique, où la question de la qualité des emplois créés se pose.

Les auto entrepreneurs très présents dans ce secteur ne sont pas organisés dans des structures syndicales, leur protection sociale (chômage, maladie professionnelle, retraite, etc.) est très limitée.

Cependant cet appauvrissement de la qualité de la protection sociale n'est pas un résultat de la transition écologique mais une tendance généralisée. Pour être cohérent avec les principes de la transition écologique juste, il nous paraît nécessaire de s'associer à la lutte contre cette tendance qui dépasse le champ des "emplois climat".

Nous demandons la mise en place d'une réflexion gouvernementale en concertation avec les syndicats et les filières concernés pour renforcer les protections sociales dans ces secteurs .

3.6. Lancer des changements structurels pour adapter les emplois au cadre de la transition écologique

En parallèle à la création d'un million d'emplois climat, à court terme, nous considérons crucial que la société française lance des expérimentations pour anticiper des changements structurels économiques, sociaux, numériques et écologiques qui visent à développer de nouvelles formes d'emplois. Sachant qu'il est très complexe d'analyser l'effet créateur d'emplois d'une réduction de temps de travail (RTT) généralisée, les travaux indiquent que le passage progressif de 40 à 35 h a eu un effet positif en termes d'emplois. L'évaluation de la Dares reprise par l'Insee⁶⁷ et par l'OFCE montre une création de 350 000 postes entre 1998 et 2002. Comme l'exprime l'économiste Jean Gadrey⁶⁸: "La réduction du temps de travail est un des grands moyens de créer des emplois. Actuellement, le partage du travail se fait entre ceux qui en ont et ceux qui n'en ont pas. Ceux qui en ont sont parmi les plus gros travailleurs en Europe de l'Ouest : un.e salarié.e en France travaille 36,1 heures par semaine en moyenne d'après l'OCDE, contre 34,5 heures en Allemagne et 28,9 heures aux Pays-Bas ! C'est inégal, injuste et excluant. (...) La réduction du temps de travail a fait ses preuves par le passé : si nous avions aujourd'hui la même durée annuelle du travail qu'au milieu des années 1960, nous aurions 5 millions de chômeurs supplémentaires." Une réduction du temps de travail à salaire équivalent / comparable conduit à l'organisation différente des temps de vie permettant de valoriser des activités choisies, solidaires, bénévoles, amicales, familiales. Dans le contexte des transformations sociétales à affronter, il s'agit, avec un départ en retraite à 60 ans et d'autres dispositions, de mesures dont l'impact doit être expérimenté maintenant pour permettre une généralisation à moyen terme.

Il faut donc dès 2017 décider d'un groupe de travail interministériel ouvert aux parties prenantes et chercheurs sur ces thématiques dans le cadre de la transition écologique juste.

3.7. Conditionner les dispositifs de soutien au secteur privé à la création d'emplois en particulier dans des secteurs de la transition écologique

Les outils du pacte de la compétitivité discutés auparavant sont en train de creuser le budget de l'Etat avec une dépense prévue de 33 Md€ en 2016 et 41 Md€ en 2017⁶⁹ et pour un effet en termes de compétitivité et emplois discutable⁷⁰. Nous demandons une révision de ces dispositifs pour les

⁶⁷ Gubian et al (2004) "Les effets de la RTT sur l'emploi : des simulations ex ante aux évaluations ex post" ECONOMIE ET STATISTIQUE N° 376-377, 2004

⁶⁸ Reporterre (31 mars 2016) Entretien avec Jean Gadrey : "La réduction du temps de travail est un des grands moyens de créer des emplois" <https://reporterre.net/La-reduction-du-temps-de-travail-est-un-des-grands-moyens-de-creer-des-emplois>

⁶⁹ Selon le Ministère de l'Economie et des Finances.

⁷⁰ Ducoudré, Heyer, Plane (2016) "CICE et pacte de responsabilité : une évaluation selon la position dans le cycle", OFCE 2016/2 N°146 pages 5-42

conditionner à la création d'emplois en particulier dans des secteurs de la transition écologique (métiers verts et verdissants). Ainsi ces montants financiers reconvertis pourront contribuer à la création d'une bonne partie du 1 million d'emplois de la transition écologique.

4. Un million d'emplois "climat" – dans quels secteurs ?

Nous proposons la création nette d'un million d'emplois "climat".

En prenant en compte le nombre d'emplois détruits dans les secteurs fragilisés par la transition écologique, c'est en réalité 1 446 000 emplois qui doivent être créés ; donc presque la moitié en plus.

Pour connaître le nombre d'emplois détruits en 2020 (- 446 000) et pour avoir une estimation des activités sectorielles qu'il faut stimuler pour arriver à la création d'emplois nette d'un million, nous nous appuyons sur les analyses de Philippe Quirion⁷¹.

Chaque branche⁷² d'activité se caractérise par un contenu en gaz à effet de serre et un nombre d'emplois spécifiques nécessaires à la production générée par un million d'€ de demande finale adressée à cette même branche. Sur la base de l'évaluation menée par Philippe Quirion, nous proposons de cibler les secteurs d'activités présentés dans le tableau ci-dessous.

Il s'agit d'une approche macro-économique qui se fonde sur l'utilisation des tableaux entrées-sorties⁷³ qui peut donc sur ou sous-estimer la réalité du terrain constatée par des acteurs des différentes branches. Ce choix méthodologique représente cependant l'avantage d'être harmonisé sur l'ensemble des secteurs pris en compte pour ce calcul.

Nous considérons que cette évaluation permet de s'exprimer sur des ordres de grandeur, en revanche, des analyses plus détaillées sont nécessaires à l'échelle de chaque secteur d'activité pour mettre en lumière les particularités et les différences.

Par ailleurs, nous avons fait le choix méthodologique de ne pas prendre en compte l'effet des emplois induits un scénario de transition écologique par rapport à un scénario tendanciel (encadré page 12). Un argument majeur pour exclure cet effet de notre proposition est qu'il n'y a pas de contrôle sur les secteurs concernés par cette création d'emplois. Les emplois induits peuvent donc se situer dans des activités qui nuisent à la transition.

Ainsi notre proposition consiste à mettre en place des financements qui permettent la création de 1 446 000 emplois, soit un montant de 105 Md€ en 2020 en rythme de croisière en dépenses publiques et privées⁷⁴. Ces investissements peuvent prendre des formes très différentes dont la composition change d'un secteur à l'autre : il s'agit de subventions, de crédits d'impôts mais aussi de l'épargne des ménages et des emprunts.

⁷¹ Philippe Quirion (2013) "L'effet net sur l'emploi de la transition énergétique en France : Une analyse input-output du scénario négaWatt", Cired n° 46-2013 / Perrier, Quirion (2016) "La transition énergétique est-elle favorable aux branches à fort contenu en emploi ? Une approche input-output pour la France" FAERE - WP 2016.09

⁷² Le contenu de 63 branches au niveau de détail NACE est précisé dans l'article suivant : Perrier, Quirion (2016) "La transition énergétique est-elle favorable aux branches à fort contenu en emploi ? Une approche input-output pour la France" FAERE - WP 2016.09, page 17

⁷³ Le tableau d'entrées-sorties (TES) est un des tableaux des comptes nationaux. Il analyse chacun des produits de la nomenclature selon l'origine (production nationale ou importations) et sa destination (consommation finale, exportations, investissements). Pour chaque produit, le TES établit l'équilibre comptable ressources-emplois.

⁷⁴ En dépit de la grande différence méthodologique entre le contenu en emplois d'un secteur d'activité pour 1 million d'€ de demande finale adressée à ce secteur (utilisé dans les travaux de Philippe Quirion) et la capacité d'un secteur d'activité de transformer l'investissement du même montant financier en emplois, nous utilisons ce raisonnement afin d'arriver à une première estimation des besoins financiers pour stimuler la création d'un million d'emplois.

	2020			
	nombre d'emplois créés	M d'€		nombre d'emplois détruits
Secteur du bâtiment et rénovation	350 000	21,9	Energies non renouvelables, réseaux gaz et électricité	-23 000
Energies renouvelables	330 000	26,4	EPR et prolongation des centrales nucléaires	-76 000
Action sociale	230 000	8,2	Produits pétroliers	-25 000
Réparation de biens domestiques, recyclage	130 000	13,4	Bâtiments neufs	-124 000
Fabrication industrielle dans des secteurs compatibles avec la transition	110 000	15,7	Infrastructures routes	-25 000
Administration publique (enseignement, administration territoriale, etc.)	100 000	6,3	Transport aérien	-27 000
Activités des organisations associatives	80 000	3,5	Secteur automobile	-85 000
Agriculture paysanne bio / intégrée	50 000	4,3	Fret routier	-31 000
Transport ferroviaire, transport en commun	20 000	1,4	Agriculture traditionnelle	-30 000
Recherche-développement scientifique	20 000	1,8		
Activités créatives, artistiques et de spectacle, bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles	20 000	1,2		
Matériel ferroviaire	6 000	0,5		
Total	1 446 000	104,7		- 446 000
	1 000 000			

Légende

Branches traditionnelles de la transition écologique

Branches fondamentales pour l'accompagnement de la transition écologique juste

Branches non compatibles avec les principes de la transition écologique

Dans cette proposition, les secteurs concernés par la création d'emplois correspondent à une définition de la transition écologique juste plus large que la simple logique habituelle des analyses d'emplois des scénarios énergétiques.

Pour assurer son succès la transition écologique doit devenir un projet réellement collectif. Plus que jamais, elle doit s'étendre et s'ancrer dans toutes les activités de notre vie quotidienne : l'éducation, la recherche, l'accompagnement des ménages en difficulté, l'aide à la personne, les activités extrascolaires, expositions etc.

Il ne suffit pas de fonder des entreprises qui construisent des éoliennes si personne ne veut les installer sur son territoire. Il ne suffit pas de créer des infrastructures de vélo si l'utilisation du vélo est considérée comme dangereuse par une majorité de personnes. Il ne suffit pas d'expliquer les dangers des changements climatiques si l'on n'imagine pas qu'un autre futur plus désirable existe... Il faut construire des éoliennes et des trains, il faut rénover des "passoires énergétiques" mais il faut aussi aller voir les gens là où ils sont. Il faut avoir des capacités en termes de temps de travail pour organiser des événements et projets à l'échelle locale afin de rencontrer, former et mobiliser les citoyens.

Il ne suffit pas d'adopter une loi de transition écologique à l'échelle nationale – il faut que ces politiques puissent être déclinées à l'échelle locale par les collectivités : or elles se retrouvent aujourd'hui dans l'incapacité de faire coïncider les coupes budgétaires avec les élargissements de compétences.

Partie 3

Ce n'est pas l'argent qui manque mais la volonté politique

Créer un million d'emplois additionnels a un coût, car il s'agit d'investir davantage dans des secteurs de la transition écologique créateurs d'emplois (énergies renouvelables, rénovation des bâtiments, transports collectifs, les filières du recyclage etc.) et de financer la création directe d'un certain nombre d'emplois, notamment dans les secteurs tertiaires via des emplois aidés et d'autres mécanismes.

Cependant, ce n'est pas l'argent qui manque car des sommes très importantes sont gaspillées ou investies dans des activités polluantes via des exemptions de taxation ou des remboursements, l'évasion fiscale, une allocation inefficace voire dommageable dans certains cas.

Pour réussir la transition vers un modèle de société plus écologique et juste, le gouvernement français doit mettre fin à ces pratiques et assurer l'utilisation de nouvelles recettes pour la transition écologique juste et notamment la création d'emplois.

Par ailleurs, en regard du coût permettant d'amorcer la transition, il faut tenir compte du coût engendré par les conséquences des dérèglements climatiques, ainsi que le coût d'un chômage massif persistant, tout comme la facture énergétique de la France qui pèse sur le budget des ménages. Une politique visant à créer un million d'emplois dans les secteurs de la transition écologique réduira ces différents coûts.

Des recettes mobilisables

Evasion et fraude fiscale

L'évasion et la fraude fiscale sont des enjeux majeurs au regard du manque à gagner pour les finances publiques.⁷⁵ Des sommes colossales sont en jeu qui échappent chaque année au budget de l'Etat. Un rapport du Sénat de 2012⁷⁶ évalue une perte annuelle minimale de 30 à 36 Md€ due à l'évasion fiscale qui pourrait atteindre 50 Md€. En 2013, le rapport du syndicat Solidaires-Finances publiques⁷⁷ évalue les pertes annuelles entre 60 et 80 Md€ en prenant en compte, en plus de l'évasion fiscale, d'autres formes de fraude fiscale comme la fraude sur la TVA, sur l'impôt sur les revenus et les sociétés.

En décembre 2012, des travaux réalisés par la Commission européenne⁷⁸ évaluaient à plus de 1000 Md€ la fraude et l'évasion fiscales en Europe. La part de la France est estimée à plus de 160 Md€, si on la considère proportionnellement au poids de son PIB dans l'économie de l'Union européenne.

Une stricte application des règles de fiscalité permettrait donc de lever chaque année entre 30 à 160 Md€ supplémentaires pour le budget de l'Etat selon les catégories de fraude qui sont prises en compte dans le calcul.

⁷⁵ <http://www.economie.gouv.fr/facileco/evasion-fiscale-chiffres-france-europe?language=fr>

⁷⁶ Rapport du sénat au nom de la commission d'enquête (2013) "L'évasion des capitaux et des actifs hors de France et ses incidences fiscales" ; N° 673 / Alain Bocquet, Eric Bocquet (2016) Sans domicile fisc", Cherche midi

⁷⁷ Rapport du syndicat national Solidaires Finances Publiques (2013) "Évasions et fraudes fiscales, contrôle fiscal" solidairesfinancespubliques.fr/gen/cp/CP2013/130122_CP_%20rapport_fraude.pdf

⁷⁸ Commission européenne (2013) "Lutter contre la fraude et l'évasion fiscale"

Niches fiscales en faveur des énergies fossiles

La Cour des comptes souligne, dans un rapport publié en novembre 2016⁷⁹, le poids prépondérant des dépenses fiscales défavorables à l'environnement. Non seulement celles-ci sont largement supérieures aux dépenses fiscales favorables à l'environnement mais elles se sont accrues ces dernières années. L'Etat finance donc davantage la pollution que les solutions environnementales et climatiques via son système fiscal. Si on tient compte du différentiel de taxation entre le gazole et l'essence (6,11 Md€ en 2015⁸⁰), le total des dépenses fiscales défavorables au développement durable s'élève, selon la Cour des comptes, à 13 Md€ en 2015⁸¹, contre moins de 5 Md€ en faveur de l'environnement.

C'est sans compter d'autres niches fiscales accordées à des secteurs très émetteurs de gaz à effet de serre comme le transport aérien qui bénéficie d'une exemption totale de taxe sur le carburant équivalant à 2,825 Md€ en 2015.⁸² Bénéficiant avant tout aux personnes les plus aisées⁸³ et contraire au principe pollueur-payeur, cette niche fiscale est une aberration.

Dans les documents du projet de loi de Finances 2016 figurent des évaluations des exonérations et remboursements suivants pour 2016 qui peuvent être catégorisés en niches fiscales en faveur des énergies fossiles⁸⁴ :

1. Exonération de la taxation du kérosène : 2,8 Md€. Cette niche favorise largement les ménages les plus aisés car la moitié des déplacements par avion est le fait des 2 % de personnes dont les revenus sont les plus élevés⁸⁵.
2. Remboursement d'une partie de la taxe intérieure de consommation sur le gazole utilisé par certains véhicules routiers : 332 Mio€
3. Taux réduit de taxe intérieure de consommation sur le gazole sous condition d'emplois⁸⁶ notamment pour les agriculteurs et le BTP : 1,8 Md€
4. Exonération de taxe intérieure de consommation pour les produits pétroliers utilisés par certains bateaux : 333 Mio€
5. Exonération de taxe intérieure de consommation pour autoconsommation des produits pétroliers dans les raffineries : 180 Mio €
6. Taux réduit de taxe intérieure de consommation sur le GPL : 65 Mio€

Mais il y a d'autres exonérations et remboursement en faveur des énergies fossiles. Par exemple :

- L'écart de la taxation entre l'essence et le diesel s'est réduit depuis 2014 mais celle-ci sera encore de 10c€ en 2017. Cet écart représente un manque à gagner de 3,6 Md€, sans parler des impacts sur la santé des français du fait des particules fines émises par la combustion du gazole⁸⁷.

⁷⁹ Cour des comptes (2016) "L'efficacité des dépenses fiscales relatives au développement durable" <http://www.ccomptes.fr/Accueil/Publications/Publications/L-efficience-des-depenses-fiscales-relatives-au-developpement-durable>

⁸⁰ Calculé en comparant les taux de 62,41 €/hl de taxe intérieure de consommation pour les supercarburants, et de 46,82 €/hl pour le gazole et en utilisant les consommations annuelles de carburant (données DGDDI, 2015)

⁸¹ La Cour des comptes a estimé à 11,87 Milliards d'euros (Md€) le total des dépenses fiscales en 2015. Alors que les dépenses fiscales favorables à l'environnement s'élèvent à 4,973 Md€ en 2015, les dépenses fiscales défavorables à l'environnement s'élèvent à 6,90Md€. Ce montant a augmenté de 51,9% entre 2010 et 2015.

⁸² L'avantage fiscal bénéficiant au transport aérien s'élève à 2 825 M€ en 2015, selon le rapport de la Cour des comptes.

⁸³ Parmi les ménages dont le niveau de vie est le plus faible, moins d'un quart a pris l'avion au cours de l'année écoulée. Chez les ménages dont le niveau de vie est le plus élevé, cette proportion atteint 49 % Source : Commissariat général au développement durable CGDD - Les Français et la mobilité durable - Septembre 2016.

⁸⁴ Liste non exhaustive

⁸⁵ CGDD/SOeS (2010) "La mobilité des Français : panorama issu de l'enquête nationale transports et déplacements 2008"

⁸⁶ <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000025070133&categorieLien=id>

⁸⁷ Pascal, M et al (2016) "Impacts de l'exposition chronique aux particules fines sur la mortalité en France continentale et analyse des gains en santé de plusieurs scénarios de réduction de la pollution atmosphérique", Santé publique France

- La déductibilité de la TVA sur le gazole des véhicules de société (contrairement à l'essence) représente un manque à gagner d'environ 450 Mio€ par an.
- Le Crédit d'impôt transition énergétique (CITE) finance à 30% l'achat d'une chaudière utilisant des énergies fossiles (fioul et gaz). Certes la performance des chaudières doit respecter un certain seuil mais une étude d'UFC Que choisir⁸⁸ montre que les critères d'éligibilité ne sont pas suffisamment ambitieux pour véritablement favoriser les équipements les plus performants sur le marché. Les prévisions du Sénat donnent une évaluation du coût du CITE en 2016 de 1,4 Md€ (tous travaux confondus)⁸⁹.

La suppression des subventions aux énergies fossiles⁹⁰ est un sujet de plus en plus présent dans l'agenda politique (sommet des Etats membres du G7 en mai 2016, communiqué du G20 en septembre 2016).

Cependant l'objectif de ces niches fiscales est souvent de soutenir des secteurs d'activités. Il faut prendre au sérieux les inquiétudes de certains secteurs d'activité (notamment le transport routier, les chauffeurs de taxi et les agriculteurs) : les recettes supplémentaires doivent être utilisées en partie pour accompagner les changements nécessaires (modernisation des équipements, formation, etc.) dans le cadre de la transition écologique.

Une suppression des subventions aux énergies fossiles, comme cela été décidé dans le cadre du G20, permettrait de lever en France au moins 10 Md€ par an de recettes supplémentaires.⁹¹ Et ceci sans prendre en compte les gains économiques et sanitaires indirects dus à l'amélioration de la qualité de l'air.

Elargissement de la taxe sur les transactions financières

L'impôt de bourse renommé "TTF (taxe sur les transactions financières) française" a rapporté, en 2014, 771 Mio€. Et pourtant l'assiette de cette taxe est pour le moment très réduite : aujourd'hui seules 15 % à 25 % des transactions sont effectivement soumises à la TTF ; les 75% à 85% des transactions restantes (constituées pour une très large part de transactions intra-journalières) en sont tout simplement exemptées.

Actuellement les ministres des Finances de 10 pays européens, dont la France, négocient une coopération renforcée autour de la mise en place d'une TTF européenne. Le projet prévoit de taxer dans un premier temps les échanges d'actions des entreprises situées dans la zone de ces 10 pays – y compris les transactions intra-journalières – et la quasi-totalité des produits dérivés, exception faite des produits dérivés liés aux obligations souveraines. Dans un second temps, cette taxe pourrait être élargie aux actions des entreprises des autres pays non membres de la coopération renforcée.

Elargir l'assiette de la TTF aux transactions intra-journalières, comme le demandent Attac, Oxfam et d'autres associations mobilisées sur le sujet⁹², pourrait rapporter entre 2 à 5 Md€ supplémentaires pour la France et freiner la spéculation financière qui détourne l'investissement de l'économie réelle, son premier objectif. A l'échelle des 10 pays européens le projet de TTF en discussion pourra rapporter entre 20 et 22 Md€ par an selon une estimation de la Commission européenne.

⁸⁸ www.quechoisir.org/dossier-de-presse-renovation-energetique-des-logements-le-credit-d-impot-une-mesure-a-grand-frais-qui-manque-sa-cible-environnementale-n13983/

⁸⁹ <https://www.senat.fr/commission/fin/pjlf2016/np/np10a/np10a3.html>

⁹⁰ Nicolas Haeringer (2015) "Zéro fossile : Désinvestir du charbon, du gaz et du pétrole pour sauver le climat", 350.org, les Petits Matins

⁹¹ Selon la base de données des subventions aux énergies fossiles de l'OCDE la France a accordé en 2014 plus de 3,4 milliards d'euros d'aide aux combustibles fossiles. Par contre le comptage n'est pas complet car par exemple l'avantage fiscal donné au diesel n'est pas pris en compte qui se chiffre encore à environ 5 milliards d'€. Fermer cet écart ne transforme par contre qu'en recettes supplémentaires si un équilibre de la taxation entre l'essence et diesel au milieu du chemin est évité.

⁹² <https://www.oxfamfrance.org/campagnes/taxe-sur-transactions-financieres>

Réorientation des investissements dommageables à l'environnement

Il y a une multitude d'aides (subventions, crédits d'impôts, remboursements, défiscalisations) qui sont globalement ou en partie dommageables à l'environnement.

Par exemple une partie des aides allouées dans le cadre de la politique agricole commune (PAC)⁹³. Par ailleurs en dépit des aides importantes allouées, la PAC n'a pas créé d'emplois et favorise la concentration des exploitations agricoles, selon le rapport de l'eurodéputé socialiste Eric Andrieu⁹⁴ pour le Parlement européen.

Il est également indispensable de refuser les investissements colossaux dans les recherches de nouvelles technologies nucléaires et de réorienter ces fonds vers des investissements pour les énergies renouvelables.

D'autres exemples d'aides dommageables sont les aides d'Etat pour les aéroports de moins de 700 000 passagers⁹⁵ et le taux de TVA réduit sur les billets d'avion.

Il est nécessaire de mettre en place des critères sociaux et environnementaux stricts qui permettent une allocation des aides publiques uniquement pour des projets et entreprises en conformité avec les principes de la transition écologique juste. Les structures "en transition" ou "en voie de conformité" doivent effectivement aussi pouvoir accéder aux aides pour notamment soutenir des reconversions mais accompagné d'un contrôle renforcé et régulier.

La réorientation de ces investissements dommageables à l'environnement représenterait des sommes importantes mais difficiles à calculer dans leur ensemble.

Démocratisation et fléchage "énergie-climat" de la création monétaire (quantitative easing)⁹⁶

Le programme "d'assouplissement monétaire" de la Banque Centrale Européenne s'est avéré inefficace pour transmettre l'argent aux acteurs économiques (Etat, ménages, entreprises). Au cours de l'année 2015, la BCE a racheté pour 600 Md€ d'actifs publics et privés ; 600 milliards de liquidités nouvelles mises à disposition des acteurs financiers. Pourtant, l'investissement dans la zone euro n'a augmenté que de 69 milliards, témoignant s'il en était besoin du fait que cet argent nouvellement créé n'est pas venu financer l'économie réelle. Plusieurs organisations de la société civile (dont Collectif Roosevelt, Mouvement SOL, Fondation Nicolas Hulot) se sont ainsi regroupées pour appeler les dirigeants de l'UE à innover en adoptant l'approche d'un "quantitative easing pour le Peuple."⁹⁷

De quoi s'agit-il ? Au lieu de racheter comme aujourd'hui des actifs publics sur le marché secondaire (donc aux acteurs financiers), la BCE prêterait directement à des banques publiques européennes, nationales et régionales à taux zéro et à très long terme (20 à 30 ans). Cette nouvelle source de financement serait disponible dans une enveloppe pluriannuelle limitée quantitativement. Il est bien entendu que cet usage de la création monétaire relève d'une politique d'impulsion et de transformation de l'économie. Elle n'a donc pas vocation à durer indéfiniment ou à se substituer aux financements privés qui doivent également contribuer à la transition. Il s'agit bien d'entraîner l'investissement privé aujourd'hui en berne, de pallier les défaillances des marchés et de donner de la visibilité aux acteurs économiques sur la nouvelle direction que doit prendre l'économie.

⁹³ agriculture.gouv.fr/sites/minagri/files/cgaaer_14106_2015_rapport.pdf

⁹⁴ [http://www.europarl.europa.eu/oeil/popups/ficheprocedure.do?lang=fr&reference=2015/2226\(INI\)](http://www.europarl.europa.eu/oeil/popups/ficheprocedure.do?lang=fr&reference=2015/2226(INI))

⁹⁵ Michel PINET et Jean-Marcel PIETRI (2016) "Aides d'Etat pour les aéroports de moins de 700 000 passagers" ; rapport du Ministère de l'écologie ; Rapport n° 010207-01

⁹⁶ FNH (2016) "Pour une politique monétaire au service des peuples" <http://www.fondation-nicolas-hulot.org/magazine/la-fondation-nicolas-hulot-rejoint-la-campagne-pour-une-politique-monetaire-au-service-des>

⁹⁷ <http://qe4people.fr/le-manifeste-de-qe-pour-le-peuple/>

Via cette démocratisation de la création monétaire en faveur de l'économie réelle et de la transition écologique, des investissements de 60 Md€ par an (avec des crédits à taux zéro sur une durée de 10 ans) pourraient être mobilisés en France. Ces investissements dans les secteurs de la transition écologique seront également source de création d'emplois.

Les coûts de la non action

Les coûts économiques et sociaux du chômage

Le chômage représente un coût pour le budget de l'Etat à la fois par rapport aux dépenses publiques directes (Pôle emploi), et aux dépenses indirectes et induites (CAF, FSL, manque à gagner en impôts et cotisations sociales, conséquences sociales telles que maladies, délinquance). On l'estime à environ 15.000€ par personne et par an⁹⁸.

Un autre regard concernant ces "coûts" est possible : plutôt que subir collectivement ces coûts, pourquoi ne pas en investir une partie dans la création d'emplois afin d'éviter que les dépenses et les manques à gagner ne se créent et ne se cumulent ?

On parle ici de sommes très importantes : 36 Md€ par an, le coût de la privation d'emplois chaque année rien que pour les 2,4 millions de chômeurs de longue durée. C'est l'approche défendue par ATD Quart Monde qui a initié un projet "Territoires zéro chômeurs de longue durée" (voir l'encadré sur page 15)⁹⁹. Le projet part du constat que ce n'est pas le travail, ni l'argent qui manque et que personne n'est inemployable. Par contre il s'agit d'une approche strictement volontaire. Les porteurs du projet contactent chaque personne au chômage de longue durée sur les territoires d'expérimentation mais n'accompagnent que celles qui se portent volontaires. Il ne s'agit en aucun cas d'une obligation au travail.

Le projet ne cible pas volontairement la création des emplois vers des métiers verts mais automatiquement une partie importante des activités utiles identifiées¹⁰⁰ se retrouve au centre des considérations écologiques : recyclage réemploi, agriculture, aménagement, bâtiment.

Il ne s'agit pas de mettre en question le droit au chômage et d'autres aides pour des personnes en difficulté, mais il s'agit de donner la possibilité, là où c'est faisable, de transformer un coût en opportunité pour la création d'emploi en utilisant l'équivalent des coûts ou manques à gagner pour la création d'emploi : jusqu'à 15.000€ par personne au chômage soit 36 Md€ par an.

La baisse de la facture énergétique via des politiques de la transition

La facture énergétique est définie comme le solde des échanges extérieurs de produits énergétiques, c'est-à-dire la différence entre valeur des importations et valeur des exportations de ces produits. La facture énergétique de la France était de 55 Md€ en 2014, soit quasiment le déficit commercial de la France (54 Md€). Réduire la consommation d'énergies fossiles et d'électricité, par des politiques de sobriété, d'efficacité énergétique et de développement des énergies renouvelables, permet de diminuer cette facture.

L'estimation de la baisse de la facture énergétique que l'on peut attendre d'une politique de transition énergétique est incertaine. En effet, cette facture varie énormément au cours du temps, essentiellement en fonction des prix du pétrole. Naturellement, l'ampleur de l'économie réalisable dépend aussi de celle de la politique de transition menée, et de ce qui se passerait en l'absence

⁹⁸ Pour les demandeurs d'emplois non indemnisables par l'assurance chômage de catégories A, B ou C, soit 2334116 personnes et 40% de l'ensemble des demandeurs d'emplois.

⁹⁹ ATD-Quart Monde (2016) "Territoire à zéro chômeurs de longue durée" ; Page 29 : Annexe n° 3 détaillée – "Etude macro-économique sur le coût de la privation durable d'emploi" www.atd-quartmonde.fr/wp-content/uploads/2013/11/2015-04-02-Dossier-complet-_Territoires-zero-chomeur-de-longue-duree_.pdf

¹⁰⁰ <http://www.zerochomeurdelongueduree.org/le-projet/emplois-utiles/>

d'une telle politique, autrement dit dans le scénario tendanciel. Prenons l'exemple du scénario négaWatt 2011¹⁰¹ : la consommation d'énergies fossiles y diminue approximativement de moitié au bout de vingt ans, alors qu'elle est stable dans le scénario tendanciel.

Si la transition écologique suit la trajectoire d'un scénario de type négaWatt, au bout de vingt ans, on peut s'attendre à un gain de facture énergétique de l'ordre de 25 à 30 Md€ aux prix de l'énergie de 2014, et moitié moins avec les prix des fossiles actuels très bas.

Il faut cependant aussi anticiper la réduction des recettes issues de la taxation des énergies fossiles alors que leur consommation va diminuer au cours de la transition écologique.¹⁰² La baisse de ces recettes devra être compensée par une taxe carbone dont la trajectoire (le taux) augmente au fur et à mesure des années. Comme la sortie des énergies fossiles est un objectif central de la transition écologique, on peut estimer que les recettes de ces deux taxes seront nulles au plus tard en 2050.

Les recettes de la taxe carbone française

La taxe carbone française, ou plus précisément la composante carbone est une partie "cachée" des taxes sur l'énergie (TICPE). Elle a été mise en place en 2014 avec un taux initial de 7€ par tonne de CO₂ émis.

Une trajectoire d'évolution du taux de la composante carbone a été fixée jusqu'en 2030¹⁰³, trajectoire permettant de contribuer au respect des objectifs européens de réduction de 60 à 80% des émissions de gaz à effets de serre en 2050¹⁰⁴.

Aujourd'hui, nous savons que ces objectifs doivent être plus ambitieux pour que le réchauffement global ne dépasse pas les 1,5°C évoqués dans l'Accord de Paris et qu'il faut donc accélérer cette trajectoire. Certains pays, comme la Suède, appliquent déjà la valeur française prévue pour 2030, et créent ainsi d'ores et déjà des recettes conséquentes¹⁰⁵.

En termes de recettes la taxe carbone rapportera 4 Md€ en 2016, 5,9 Md€ en 2017 et 7,8 Md€ en 2018¹⁰⁶. Actuellement seule la hausse de la taxe d'une année à l'autre est affectée à un compte d'affectation spéciale "Transition énergétique"¹⁰⁷ (en 2017 1,4 Md€) ; le reste - donc la majorité des recettes - est absorbé par le budget global de l'Etat.

Les recettes doivent être affectées à 100% à des fins qui permettent d'accélérer la transition écologique, de soutenir des rénovations des ménages en précarité et de stimuler des activités créatrices d'emplois de la transition écologique.

¹⁰¹ <http://www.negawatt.org/scenario-negawatt-2011-p46.html>

¹⁰² 16 milliards d'€ en 2016

¹⁰³ Article 1 de la LOI n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte : Le Gouvernement se fixe pour objectif, pour la composante carbone intégrée aux tarifs des taxes intérieures sur la consommation des produits énergétiques inscrites au tableau B du 1 de l'article 265 du code des douanes, d'atteindre une valeur de la tonne carbone de 56 € en 2020 et de 100 € en 2030.

¹⁰⁴ Rapport de la commission présidée par Alain Quinet (2009) "La valeur tutélaire du carbone", Centre d'analyse stratégique - La documentation française - N°16 2009

¹⁰⁵ <http://www.developpement-durable.gouv.fr/La-fiscalite-carbone.html>

¹⁰⁶ <http://www.senat.fr/rap/a15-230/a15-2305.html>

¹⁰⁷ Projet loi des finances 2017

De plus, le prix faible du pétrole a généré des économies de 23 Md€¹⁰⁸ en 2015 pour les ménages et les entreprises. Or ces économies ont surcompensé tout impact que la taxe carbone française aurait pu avoir sur les consommations et les factures des ménages¹⁰⁹. Cette situation appelle à un renforcement du niveau de la taxe carbone à la fois pour la création de nouvelles recettes pour la transition écologique juste et pour augmenter le coût de la consommation des énergies polluantes sans créer de répercussions sur des ménages vulnérables.

Nous considérons une accélération de la hausse de la valeur de 22€/t CO2 en 2016 à 39€ en 2017, à la place des 30,5€ prévus actuellement, incontournable pour maintenir un effet incitatif minimal. Cette réforme permettra aussi la création de 1,5 Md€ de recettes supplémentaires.

Cette hausse supplémentaire de 8,5 €/t CO2, par rapport à ce qui est prévu actuellement pour 2017, représente une augmentation d'environ 2c/l, du prix TTC des carburants.

Synthèse des recettes potentielles

Les quelques exemples non exhaustifs présentés dans ce chapitre montrent clairement qu'il y a suffisamment de recettes mobilisables pour la création d'un million d'emplois climatiques.

Recettes mobilisables pour la création d'emplois de la transition écologique juste	€
Evasion et fraude fiscale	30-160 Md€/an
Niches fiscales en faveur des énergies fossiles	Au moins 10 Md€/an
Elargissement de l'impôt de bourses vers une réelle TTF	2 à 5 Md€/an supplémentaires
Réorientation des investissements dommageables à l'environnement	Des sommes importantes difficiles à calculer dans leur ensemble
Démocratisation de la création monétaire fléchage "transition écologique" (<i>quantitative easing</i>)	60 Md€/an
Coûts de la privation d'emploi	36 Md€/an
Recettes de la taxe carbone française	5,9 Md€ en 2017 et 7,8 Md€ en 2018 etc.

¹⁰⁸ Note de conjoncture de l'INSEE (mars 2016, C. Bortoli et K. Milin) intitulée "Qui a bénéficié de la chute du prix du pétrole ?" www.insee.fr/fr/indicateurs/analys_conj/archives/062016_d1.pdf

¹⁰⁹ CGDD (2016) "L'impact pour les ménages d'une composante carbone dans le prix des énergies fossiles"; Le point sur - Numéro 225 - Mars 2016 : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/L-impact-pour-les-menages-d-une.html>

A l'heure actuelle la volonté politique pour “libérer” ces recettes fait défaut. Nous identifions plusieurs types de blocages :

- souvent les niches fiscales “protègent” des secteurs économiques en difficultés et donc des emplois ;
- la France veut se placer en bonne position pour devenir un acteur incontournable de la finance internationale et est donc réticente à s'engager en faveur d'un élargissement de l'impôt de bourse, en faveur d'une véritable taxe sur les transactions financières et être à la tête de la lutte contre l'évasion fiscale ;
- les aides de l'Etat en faveur de la construction d'infrastructures climaticides profitent souvent aux entreprises françaises et donc au maintien d'emplois en France.

Quand la protection des secteurs économiquement fragilisés et donc des emplois est à l'origine des oppositions, offrir des solutions de reconversions est crucial pour pouvoir désamorcer des blocages. L'opposition des salarié.e.s pour “défendre” leurs emplois est justifiée et compréhensible. Aider à l'émergence de projets alternatifs acceptables ou désirables doit être une priorité de tous les acteurs concernés.

Pour éviter les pires impacts des changements climatiques, et alors que tous les constats scientifiques montrent que ceux-ci s'accélèrent, il est donc temps pour le gouvernement français de mettre en cohérence ses politiques climatiques, économiques et financières : protéger des entreprises et projets climaticides au nom des emplois et du développement économique nous mène dans un piège “climatique”. Les éléments présentés dans ce rapport montrent justement que création d'emplois et politiques en faveur du climat sont parfaitement compatibles.

Il faut donc réorienter ces recettes et manques à gagner, pas uniquement en faveur de la création d'emplois dans les secteurs de la transition écologique, mais aussi pour soutenir des plans de reconversion pour des secteurs d'activités dont les emplois sont remis en question par la transition écologique et des investissements pour rendre les entreprises françaises plus compatibles avec les principes de la transition écologique.

Conclusion

2017 est une année électorale qui sera dominée par des jeux de pouvoir, de posture et des votes stratégiques sans réelle alternative.

Nous considérons qu'il est urgent d'équilibrer les débats largement dominés par les enjeux de sécurité : attentats, entreprises en difficulté, chômage, accueil de réfugié.es, uberisation d'une partie de l'économie, zones rurales délaissées, inégalités qui se creusent... L'actualité se focalise sur la défense d'intérêts particuliers, la remise en cause des politiques et des institutions sans réelle alternative crédible.

Face à la tentation de "repli sur soi collectif", il faut proposer des possibilités d'agir à la fois sur les questions écologiques et sociales - notamment dans le cadre la campagne électorale 2017 mais aussi au-delà !

Nous souhaitons donc, avec ce rapport, mettre en débat une proposition de création d'un million d'emplois pour le climat qui permet de lier ces deux transitions "sociale et écologique". Cette création d'emplois est à la fois souhaitable pour accélérer les politiques de la transition écologique et faisable car il y a des options disponibles pour assurer leur financement.

7 mesures et orientations sont à prendre et à engager dès 2017 pour rendre cet objectif opérationnel

1. Créer 250 000 emplois aidés labellisés "transition écologique"
2. Créer 100 000 emplois "transition écologique" dans le service public
3. Investir dans les secteurs privés de la transition écologique pour créer 650 000 emplois
4. Résoudre l'opposition entre protection du climat et perte d'emplois dans les secteurs fragilisés par une reconversion qui doit être anticipée et territorialisée avec une offre de formations adaptée
5. Assurer la qualité et la protection sociale des emplois de la transition écologique juste
6. Lancer une réflexion sur des changements structurels pour adapter les emplois au cadre de la transition écologique
7. Conditionner les dispositifs de soutien au secteur privé à la création d'emplois de qualité en particulier dans des secteurs de la transition écologique

Il est temps de mettre le curseur de l'action politique sur un futur écologiquement et socialement souhaitable !

Ce rapport ne s'adresse cependant pas qu'aux partis politiques et candidat-es à la présidentielle. C'est notamment à l'échelle locale que la transition écologique devient la plus concrète avec le déploiement et la multiplication des milliers d'initiatives.

Les citoyen-es, les structures locales - associatives et syndicales - et les collectivités sont des acteurs incontournables pour réussir la mise en œuvre de la transition écologique.

C'est aussi à cette échelle territoriale qu'il faut débattre des emplois de la transition écologique, des besoins de reconversion et des offres de formation pour créer des passerelles entre les emplois créés et détruits.

Annexe

Evaluations d'emplois climat – à l'échelle de la France

L'évaluation en termes d'emplois des visions énergétiques 2030-50 de l'Ademe : +330 000 emplois en 2030 et + 825 000 emplois en 2050

La publication des visions énergétiques 2030-50 l'Ademe¹¹⁰ a été l'objet d'analyses macro-économiques menées conjointement par l'Ademe avec l'OFCE. Une première analyse a été publiée en 2013¹¹¹ et une deuxième en 2015¹¹². Dans ce cadre aussi l'impact sur la création d'emplois nette a été évaluée.

La principale différence entre les visions analysées est que celle de 2015 intègre trois nouvelles variantes "électricité 80 à 100 % renouvelable en 2050", variantes qui s'avèrent plus "riche en emplois" que le scénario de 2013, fondé sur un objectif maximum de 75 à 80 % de renouvelables.

L'analyse de la première étude montre une création d'emplois de 330 000 en 2030 et de 825 000 emplois en 2050 par rapport au scénario tendanciel. Le nombre total d'emplois en 2050 calculé à partir de la deuxième étude se chiffre de 830 000 à 900 000 emplois supplémentaires selon les 3 variantes.

Ces résultats s'expliquent essentiellement par une augmentation de l'activité des secteurs des énergies renouvelables, du transport collectif et de la rénovation du bâtiment, au détriment de la branche énergie. Or les premiers ont une forte intensité en main d'oeuvre et une propension à importer relativement faible par rapport aux secteurs des énergies non renouvelables.

Ils s'expliquent également par les effets d'entraînement indirects (une hausse des commandes pour les sous-traitants des secteurs de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables) et induits (réduction de la facture énergétique des ménages et amélioration du solde de la balance commerciale entraînant un report de dépenses vers d'autres secteurs). Les emplois perdus dans les secteurs du nucléaire, de l'automobile et des énergies fossiles sont plus que compensés par des créations d'emplois dans les services, la construction et la production d'EnR.

Les évaluations n'abordent cependant pas la question des reconversions entre les secteurs perdants et gagnants.

Aussi il s'agit de scénarios qui affichent une croissance annuelle de 1,8% (pour le scénario tendanciel ; pour les scénarios alternatifs même un peu plus). Concilier cette croissance avec la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la consommation énergétique projetée et la mise en place de politiques de sobriété mentionnées par ailleurs est un défi dont les détails ne sont pas précisés dans les analyses.

¹¹⁰ Ademe (2013) "Contribution de l'ADEME à l'élaboration de visions énergétiques 2030-2050" ; <http://www.ademe.fr/contribution-lademe-a-lelaboration-visions-energetiques-2030-2050>

¹¹¹ Ademe (2013) "L'évaluation macroéconomique des visions énergétiques 2030-2050 de l'ADEME" ; www.ademe.fr/evaluation-macroeconomique-visions-energetiques-2030-2050-lademe-l

¹¹² Ademe (2015) "UN MIX ELECTRIQUE 100 % RENOUVELABLE ? ANALYSES ET OPTIMISATIONS" www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/mix100-enre-synthese-technique-macro-economique-8892.pdf

L'évaluation emplois du scénario négaWatt 2011 : + 632 000 emplois en 2030

Il s'agit d'une étude de l'impact sur l'emploi en France de la mise en œuvre du scénario de transition énergétique construit par l'Association négaWatt (2011)¹¹³. Ce scénario prévoit un développement massif des économies d'énergie (par le biais de mesures de sobriété et d'efficacité énergétiques) et des énergies renouvelables entre 2012 et 2050. Ce scénario aboutit à une division par deux des émissions de CO₂ d'origine énergétique en France en 2030 par rapport à l'année 2010, et à une division par 16 en 2050, sans capture-stockage du CO₂, sans mise en œuvre de nouvelle centrale nucléaire et en fermant les centrales existantes au bout de 40 ans d'exploitation au maximum.

L'analyse emplois du scénario négaWatt 2011¹¹⁴ consiste à distinguer trois effets de la transition énergétique sur l'emploi, à la fois pour le scénario tendanciel et le scénario de transition :

- les effets directs (secteurs gagnants ou perdants du fait des politiques énergie/climat) ;
- les effets indirects sur les fournisseurs ou partenaires ;
- et enfin un effet général "induit" sur l'économie.

Elle aboutit à un effet positif net sur l'emploi de l'ordre de +235 000 emplois équivalent temps-plein en 2020 et 632 000 en 2030.

Cet effet positif s'explique notamment par deux raisons : La première est que les branches qui bénéficient du redéploiement des dépenses, notamment les énergies renouvelables, sont en moyenne plus intensives en emploi que celles qui vont être en partie délaissées.

Mais l'effet le plus important est l'effet induit sur l'ensemble de l'économie : il explique 60 % des gains nets d'emplois en 2025 et 80 % en 2030. En effet, avec le temps, le scénario le plus écologique coûte de moins en moins cher aux ménages et aux entreprises (en dépenses adressées aux secteurs "énergétiques") par rapport au scénario tendanciel, ce qui autorise ces acteurs à dépenser relativement plus ailleurs. Cependant, seulement si les bénéfices économiques globaux de ce scénario se déversent en demande adressée à des secteurs à forte utilité sociale et à faible pression écologique, il s'agit d'un bénéfice pour la société et pour l'emploi ; s'ils s'adressent par contre à des secteurs à forte pression écologique, et à faible intensité en emploi, c'est l'inverse.

Le scénario Afterres2050 : l'emploi dans le secteur de l'agriculture

Afterres2050¹¹⁵ est un scénario prospectif qui complète le scénario négaWatt sur le secteur agricole notamment concernant l'évolution des pratiques agricoles et de l'utilisation des terres en France d'ici 2050. Il tient compte tout à la fois des besoins alimentaires et énergétiques d'ici 2050 de la France, ainsi que des contraintes environnementales globales (nécessité de diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050) et locales (préservation de la biodiversité et des services environnementaux de l'espace rural). Afterres2050 s'inscrit dans une triple transition : nutritionnelle, agricole, et énergétique. Il permet de diviser par deux les émissions de gaz effet de serre du secteur agricole d'ici 2050. Comme le scénario négaWatt, le scénario Afterres2050 part d'une prospective des besoins "soutenables", ce qui implique une profonde transformation des habitudes alimentaires : "notre assiette va contenir plus de céréales, de légumineuses, de fruits et légumes, moins de sucre et jusqu'à deux fois moins de viande et de lait".

Le scénario a été décliné à l'échelle régionale¹¹⁶ pour 4 régions test : Ile de France, Picardie, Centre Val de Loire, et partiellement Rhône Alpes.

¹¹³ <https://negawatt.org/Scenario-negaWatt-2011>

¹¹⁴ Quirion (2013) "L'effet net sur l'emploi de la transition énergétique en France : une analyse input-output du scénario négaWatt", CIREN
www.negawatt.org/telechargement/Etude%20eco/Etude_P.Quirion_Emplois%20et%20scenario%20negawatt_28-03-2013.pdf

¹¹⁵ Solagro (2013) "Un scénario soutenable pour l'agriculture et l'utilisation des terres en France à l'horizon 2050",
<http://afterres2050.solagro.org/a-propos/le-projet-afterres-2050/>

¹¹⁶ <http://afterres2050.solagro.org/2015/11/retour-sur-les-regionalisations/>

On dispose, depuis février 2016, d'une estimation du bilan emplois à l'horizon 2030 de la transition agricole qu'implique le scénario Afterres2050¹¹⁷. Les premières évaluations socio-économiques globales du scénario Afterres2050 montrent que celui-ci crée plus d'emplois que le scénario tendanciel, et rémunère mieux les agriculteurs qu'aujourd'hui.

Une analyse à la fois des évolutions des emplois du secteur agricole et agroalimentaire est menée. Le scénario Afterres2050 permet de conserver en 2030, 73 000 emplois agricoles, par rapport à un scénario tendanciel. Au rythme actuel, l'agriculture devrait en effet perdre 123 000 emplois d'ici 2030, contre "seulement" 50 000 dans le scénario Afterres2050.

L'agroalimentaire créerait quant à elle 39 000 emplois, un chiffre nettement inférieur aux 117 000 emplois qui seraient créés dans le scénario tendanciel.

On obtient donc au final 73 000 emploi de plus dans l'agriculture et 78 000 de moins dans l'agroalimentaire. Pourtant, le scénario Afterres2050 a une meilleure "performance emplois" par rapport au scénario tendanciel. Cela tient principalement au fait que les ménages gagnent directement ou indirectement près de 10 Md€ de pouvoir d'achat et redirigent donc une partie de leurs achats dans d'autres secteurs économiques français (culture, etc.), induisant ainsi un gain net de 144 000 emplois.

¹¹⁷ Bâ, Gresset-Bourgeois, Quirion (2016) "L'effet sur l'emploi d'une transition écologique de l'agriculture en France" Courrier de l'environnement – n° 66 – avril 2016 <http://afterres2050.solagro.org/2016/02/afterres2050-un-solde-net-de-148-000-emplois/>

Evaluations d'emplois climat – à l'échelle territoriale

10 000 emplois climatiques dans le Pays Basque Nord d'ici 2030

Les territoires s'emparent de la question de l'emploi dans le cadre de la transition écologique et sociale. C'est ce qu'a réalisé l'association basque Bizi!¹¹⁸ en coopération avec un syndicat pour une série de secteurs d'activité liés aux enjeux climatiques.

L'étude, menée par Jose-Ramon Becerra, ingénieur spécialiste en questions de sécurité industrielle, énergétique et environnementale, se centre sur des "emplois verts", sans y ajouter d'évaluations des besoins dans d'autres domaines du bien vivre, comme les services de santé, d'éducation, aux personnes âgées, etc.

Elle ne regarde que la question des emplois créés et n'analyse pas la destruction d'emplois des secteurs fragilisés par les politiques de la transition écologique. Cette première étude n'apporte pas d'éléments chiffrés sur le financement des emplois créés.

Les résultats : Menée sur la base d'hypothèses "conservatrices", cette étude montre que d'ici à 2030, "près de 6 750 emplois peuvent être créés dans différents secteurs soutenable et près de 3 250 autres emplois à travers la relocalisation de secteurs économiques comme celui de l'agriculture et du commerce". Soit 10 000 emplois, alors que ce territoire de 290 000 habitants comptait 15 883 demandeurs d'emploi de catégorie A (sans aucune activité au cours du dernier mois) en janvier 2015. Ce qui reviendrait à diviser par trois le chômage dans la région.

S'appuyant sur des rapports de l'Organisation internationale du travail et diverses études disponibles portant sur l'économie de la région, ce travail montre que des mesures concrètes peuvent changer la donne, tant en termes d'emplois que de climat. Bizi! affirme avoir décidé de se limiter aux "politiques réalisables localement, ne dépendant pas de changements législatifs hexagonaux". Ainsi, la réduction du temps de travail a été laissée de côté. Les estimations retenues sont également fonction de la réalité du territoire basque : le potentiel éolien, minime, n'a pas été pris en compte tandis que le strict respect des exigences de la loi Grenelle en matière de réhabilitation et de rénovation énergétique des habitations est jugé trop ambitieux.

Malgré ces hypothèses restrictives, plus de 3000 emplois pourraient voir le jour dans le développement des sources locales d'énergie renouvelable : solaire photovoltaïque et thermique, biomasse, géothermie, etc. Et plus de 600 pour réhabiliter un parc de 33 000 logements dans un délai de 10 ans. Le développement d'une politique de "mobilité durable", s'appuyant sur un usage accentué des transports en commun (bus urbain, ferroviaire interurbain etc.), du vélo et un redéploiement du fret ferroviaire dans la région pourrait générer plus de 400 emplois. Les secteurs des déchets, de l'agriculture et de la gestion des ressources naturelles viennent compléter le total des 6750 nouveaux emplois soutenable.

L'étude réalisée par Bizi! tente d'évaluer le nombre d'emplois qui pourraient être créés par la relocalisation d'activités agricoles et commerciales. C'est plus délicat car il est difficile de tenir compte de l'ensemble des facteurs et de bien cerner quels sont les leviers disponibles pour faciliter l'implantation de producteurs locaux et la modification des pratiques de consommation. En considérant qu'une partie de la production de lait et de légumes devraient être produite sur le territoire, l'étude fixe à près de 1300 l'objectif de création d'emplois liés à la relocalisation d'activités agricoles. Volontarisme et ambition qui sont également affichés en matière de développement du petit commerce puisque l'étude fixe un objectif de près de 2000 créations d'emplois allant de pair avec la disparition de 60 % des grandes surfaces au pays basque.

¹¹⁸ Bizi! (2015) "Demain, 10 000 emplois climatiques en Pays Basque nord" <https://bizimugi.eu/groupe-thematiques/travail/demain-10-000-emplois-climatiques-en-pays-basque-nord>

Mieux vivre en Nord-Pas de Calais - Pour un virage énergétique et des transformations sociétales

Dans cette étude prospective publiée par l'association régionale Virage énergie Nord-Pas-de-Calais¹¹⁹ la sobriété énergétique apparaît à côté des mesures d'efficacité énergétique comme le levier prépondérant pour maîtriser les impacts environnementaux et socioéconomiques de nos consommations dans un contexte de finitude des ressources matérielles. Plus de 250 leviers de sobriété ont été étudiés pour montrer la diversité des solutions et des nuances possibles dans les pratiques individuelles et collectives de maîtrise de la demande énergétique. L'analyse se décline sous forme de 3 futurs possibles du scénario le plus pessimiste au scénario le plus ambitieux, plusieurs orientations pour demain sont présentées afin d'inspirer les décideurs (politiques et entreprises) et citoyen-es qui engagent des actions en faveur d'une transition énergétique : scénario "société fragmentée", scénario "transition modérée" et scénario "virage sociétal".

Grâce à la sobriété et l'efficacité énergétique, plus de 70 % des consommations énergétiques serait économisé en 2050 pour le scénario le plus ambitieux. La demande d'énergie, ainsi réduite, entre en adéquation avec l'offre énergétique locale et 100 % renouvelable. C'est le moyen de réduire la dépendance aux énergies fossiles et de sortir de l'énergie nucléaire.

Ce virage énergétique favorisé par des transformations sociétales créerait durablement des emplois en région. Pour huit secteurs de l'économie régionale (agriculture, industrie, construction, services marchands, services administratifs, enseignement, santé-social, culture), l'impact en termes de création et de destruction d'emplois a été étudié selon les trois trajectoires de transition énergétique et sociétale aux horizons 2025 et 2050.

Le solde est globalement positif pour le scénario 3 "virage sociétal", avec près de 67 000 emplois créés d'ici à 2050 pour le scénario "virage sociétal", soit une augmentation de 5 % (à population constante et sans questionner le partage du temps de travail) par rapport aux 1 472 900 emplois que compte la région en 2010.

Par exemple les destructions d'emplois liées aux baisses de consommation s'élèvent à 48 200 emplois pour le secteur industriel. Mais elles sont en partie compensées par la création de 34 500 nouveaux emplois du fait de la relocalisation partielle des productions et de la création de nouvelles activités industrielles. Cette relocalisation des productions agricoles et industrielles et la revitalisation des commerces et services de proximité contribuent à créer du travail dans la région. Les énergies renouvelables, plus intensives en emplois que les filières énergétiques fossiles ou fissiles, génèrent une création nette de 21 900 emplois en 2050 dans la filière de production d'énergie.

Dans les secteurs de la transition écologique, la création d'emplois dépendra des investissements d'efficacité énergétique (industrie et rénovation thermique des bâtiments), des évolutions du mix énergétique régional (pour les énergies renouvelables) et du développement des activités de service de "bien-être" (services à la personne, soins, social, éducation, environnement).

¹¹⁹ Virage énergie Nord-Pas-de-Calais (2016) "Mieux vivre en Nord-Pas de Calais – pour un virage énergétique et des transformations sociétales", www.virage-energie-npdc.org

Le manifeste pour l'emploi régional du Nord-Pas-de-Calais-Picardie : 100 000 emplois en 5 ans

Ce manifeste a été élaboré par un groupe d'économistes et sociologues de l'Université Lille 1 et de l'Université de Picardie.¹²⁰ Il n'y a pas, dans ce manifeste, de raisonnement par rapport à un scénario tendanciel étant donné que depuis longtemps l'emploi total stagne dans cette région.

Le manifeste vise la création d'emploi en région, en quantité et en qualité. La démonstration y est apportée que, pour répondre à des besoins sociaux et écologiques évidents et urgents, pour réduire les inégalités, l'insécurité sociale, le chômage et les risques écologiques, dont le risque climatique, il faut créer en région des dizaines de milliers d'emplois utiles au cours des prochaines années, et bien plus ensuite.

Pour les emplois dans les services publics, privés et associatifs du bien vivre associés à des droits fondamentaux (petite enfance, personnes âgées et handicapées, éducation, formation, action sociale, culture et loisirs), il est prévu d'augmenter le ratio emplois/habitants au niveau de la région la mieux placée. Ainsi par exemple si la région avait le même taux de professionnels de la petite enfance que la Région Pays de la Loire, ce sont près de 20 000 emplois supplémentaires qui seraient nécessaires. Pour estimer les emplois dans les métiers verts, les auteurs se basent sur les chiffres nationaux de l'évaluation emplois du scénario négaWatt¹²¹.

Au total, ces orientations nouvelles pourraient ajouter entre 74 500 et 100 500 emplois en 2020, et entre 219 000 et 265 000 emplois d'ici 2030.

¹²⁰ Rémy Caveng, Pascal Deporter, François-Xavier Devetter, Jean Gadrey, Nicole Gadrey (2015) "Répondre aux besoins écologiques et sociaux : 100 000 emplois en 5 ans ?", Manifeste pour l'emploi dans la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie ; <http://alternatives-economiques.fr/blogs/gadrey/files/manifestevf.pdf>

¹²¹ Quirion (2013) "L'effet net sur l'emploi de la transition énergétique en France : une analyse input-output du scénario négaWatt", CIRED

L'urgence climatique est là !

Malgré les inquiétants signaux politiques actuels suite à l'élection de Donald Trump aux Etats-Unis, les données scientifiques sont sans faille : la question n'est plus s'il faut se lancer dans le chantier de la transition écologique mais comment et à quelle vitesse. En France, la transition écologique est enclenchée et il est maintenant urgent de débattre collectivement sur comment l'accélérer et la rendre plus juste et acceptable.

Même si la loi sur la transition écologique souligne à plusieurs reprises le lien important entre des politiques de la transition écologique et la question des emplois, les actions en faveur de la lutte contre les changements climatiques sont encore trop souvent perçues comme contradictoires avec un objectif de création d'emplois et de justice sociale.

Ainsi, syndicats et associations environnementales se sont réunis au sein d'une plateforme pour travailler sur une meilleure articulation entre une politique climatique ambitieuse, la protection des salarié.e.s concerné.e.s et le renforcement des opportunités de la transition écologique pour créer des emplois nouveaux.

Les signataires de ce rapport souhaitent donc soumettre une proposition au débat public qui permet de répondre à ces défis : la création d'ici 2020 d'un million d'emplois nets dans les secteurs liés à la transition écologique pour un coût total de 105 Md € en rythme de croisière.

Cette proposition permet à la fois une nécessaire accélération de la transition écologique et une réponse à la problématique du chômage.

Nous proposons d'actionner plusieurs leviers comme la création de 100 000 postes dans la fonction publique et de 250 000 emplois aidés labellisés "transition écologique", la mise en place d'une réflexion sur une réduction du temps de travail et la stimulation des investissements dans les secteurs privés.

Pour arriver à un million d'emplois nets en 2020, il faut créer 1,5 million de postes pour pouvoir prendre en charge les salarié.e.s qui perdront leur travail à cause de la fragilisation de certains secteurs d'activités comme les centrales au charbon et le transport routier.

Nous sommes convaincus que le succès de la transition écologique juste dépend en grande partie de la capacité collective à résoudre l'équation entre emplois détruits et créés.

Nos propositions se placent dans un contexte difficile où les définitions traditionnelles du travail et des conditions de sa réalisation deviennent de plus en plus précaires. Cependant, cet appauvrissement de la qualité de la protection sociale n'est pas un résultat de la transition écologique mais une tendance généralisée. Pour être cohérent avec les principes de la transition écologique juste, il nous paraît nécessaire de s'associer à la lutte contre cette tendance qui dépasse le champ des "emplois climat".

Ce rapport montre qu'une transition écologique riche en emplois de bonne qualité est possible. Et qu'elle peut être financée : la longue liste des niches fiscales défavorables à la transition écologique et la perte de recettes due à la fraude et à l'évasion fiscale sont les gisements qu'il faut exploiter pour financer la transition en complément de la nécessaire reprise en main du crédit. Ce rapport montre donc que les opérations de reconversion industrielle peuvent aboutir à autre chose que des délocalisations ou des effets agissant au détriment des salarié.e.s actuellement en poste.

Débattons-en !

